Si l'opinion publique daignait s'enquérir d'où elle vient et de quelle manière elle se forme, elle aurait honte d'elle-même.

—Cte de BELVEZE.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Un journal est un discours qu'on fait à la fenêtre, à des gens dont l'éducation est très mêlée, qui passent dans la rue.

—A. de TOCQUEVILLE.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Directeur: Rodolphe LAPLANTE — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 3 OCTOBRE 1929. — No. 47.

EMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU

grève projetée de l'hôpital Général. — Son origine. — Ses véritables causes.—Campagne contre nos institutions catholiques.—L'attaque ne vient pas des protestants.—Un fou peut détruire mais seul le génie peut reconstruire.

Nos lecteurs, même les plus exclusifs, n'ignorent sans doute ás l'incident survenu la semaine dernière dans l'un de nos ôpitaux catholiques de la ville d'Edmonton: l'hôpital Général. eudi dernier, un ultimatum impérieux, contraire aux faits, fut oumis à la Révérende Soeur Supérieure.

Les gardes-malades, par l'entremise de leur pétitionnaire, rétendirent que des jeunes filles poursuivant leurs études d'inrmières furent renvoyées pour des raisons qu'elles jugent inuffisantes. Elles veulent: "que cette façon d'agir cesse immédiatement . . . (this method of sending nurses away be stopped t once).

Elles disent encore: "Vu que dans ce pays la majorité des ardes ne comprennent pas le français et **VU QUE L'ANGLAIS EST LA LANGUE OFFICIELLE**, nous réclamons que les Soeurs hargées de départements sachent parler couramment l'anglais". (Où l'anglais est-il la seule langue officielle?)

On reproche ensuite à deux Religieuses d'avoir fait . . . leur levoir, tout simplement, ni plus ni moins: "Nous croyons que Soeur . . . n'a pas été ici suffisamment longtemps pour connaître es membres du personnel; nous sommes convaincues que, lors les derniers renvois, elle a agi sur des racontars, et ceci n'est pas atisfaisant. Nous demandons que Soeur . . . et Soeur . . . n'aient bas le droit d'intervenir . . ." Vraiment! comment maintiendra-t-on la discipline, comment se fera-t-on écouter si on n'a aucun bouvoir? Et le déplacement de deux religieuses est exigé. Ce locument rédigé dans un mauvais anglais fut soigneusement bolycopié et communiqué à la direction de l'hôpital.

Des personnes ayant un tant soit peu d'éducation auraient autrement présenté ces doléances. D'abord, elles auraient véritablement et authentiquement signé ce morceau. Or, on ne l'a bas fait.

Quand ces jeunes filles s'inscrivent pour apprendre le service le l'hôpital, elles acceptent sans restriction de se conformer aux règlements de l'institution. Elles vont donc délibérément à l'encontre des promesses qu'elles ont faites en entrant en service. Ces menaces de grève par des employées détenant un poste de cette importance est quelque chose de criminel; c'est un cas de folie, d'ailleurs apprécié comme il convient par le public non préjugé.

Comment! quelques demoiselles pourraient,sans réprobation, aller et venir, faire à leur tête (qu'elles ont très légères, parfois) elles pourraient poursuivre leurs études sans posséder les qualifications requises, en faisant fi de leurs engagements, et la direction de l'institution ne pourrait s'y opposer!

Comment! n'est-ce pas là un cas de régie interne, auquel nous n'aurions rien à voir, si on n'avait si stupidement, si coupablement, traîné cette affaire devant l'opinion publique. En cette occurrence, certain journal anglais de notre ville s'est conduit comme un goujat. Sans version authentique, sans autorisation, sans informations adéquates, on a publié un roman-feuilleton sur cet incident privé. On ne s'est pas soucié de faire tort à une institution, on s'en est d'autant moins soucié que l'institution est catholique. C'est pourquoi nous écrivons que l'attitude d'un confrère anglais de notre ville est marquée au coin du désir de faire de la sensation, d'intéresser le public, de l'ameuter contre un hôpital, même au détriment de la vérité, causant ainsi un tort incalculable.

Les plaintes formulées furent soumises **AU BUREAU D'ADMINISTRATION ET DECLAREES SANS FONDEMENT.**

Derrière les motifs allégués

Quel est donc le véritable motif de cette tempête dans un verre d'eau? Doit-on croire que l'imputation que les religieuses ne sont pas diplômées est suffisante pour créer un tel émoi? Cette mention que nous sommes dans un pays anglais pue le fanatisme.Disons ici, que toutes les religieuses moins une, parlent très convenablement l'anglais.

Les règlements concernant les hôpitaux de la province exigent trois diplômés dans chaque hôpital; or, l'institution en compte 15.

La question compétence ne se pose donc pas. Il reste la brûlante question de race et de langue. C'est une crise intérieure de fanatisme alimentée par le dehors. On parle anglais au sein de l'hôpital, bien que la plupart des religieuses soient d'origine française. De plus, l'hôpital est dit non confessionnel (non-sectarian). Les auteurs de l'ultimatum (comment baptiser autrement ce document?) n'étaient pas nées quand les premières religieuses de la communauté des Soeurs Grises arrivèrent dans le pays. Les révoltées ont oublié et tenté vainement de faire oublier que **L'HOPITAL GENERAL FUT LE PREMIER CONSTRUIT A EDMONTON.** On n'a pas repoussé alors, on n'a pas critiqué l'institution en alléguant sottement que les religieuses ne parlaient pas suffisamment l'anglais.

On reçut alors des religieuses avec reconnaissance leur dévouement incalculable et incalculé. Dévouement incalculé: on en a la preuve par l'attitude de ces jeunes filles qui ignorent la page d'histoire de leur province écrite par la communauté des Révérendes Soeurs Grises. Je dis que l'on acceptait leur dévouement et que l'on ne songeait pas un instant à ergoter sur la plus ou moins grande connaissance de l'anglais des bienfaitrices. Les Soeurs Grises furent parmi les pionnières du pays. et dans leur hôpital d'Edmonton, comme dans toutes leurs autres oeuvres d'ailleurs, elles ont continué depuis lors à marcher à la tête du progrès.

L'attitude de ces gardes-malades est odieuse, révoltante, inqualifiable.

Il ne devrait être question que de reconnaissance pour le zèle des Soeurs, non de critique oiseuse.

Pionnières du pays, doivent-elles se retirer aux glaces polaires, comme on l'a souhaité impudemment de certains religieux qui ont ouvert le pays à la colonisation. On devrait être rempli d'admiration et de chaude gratitude envers cette institution moderne, parfaitement adaptée aux conditions nouvelles du pays. L'hôpital Général fait l'admiration de tous.

Nous le répétons: pourquoi cette tempête dans un verre d'eau? Il n'est pas difficile de comprendre que l'on a obéi à un "bourrage de crânes".

C'est là un aspect seulement de la campagne ourdie et menée contre nos institutions catholiques. Disons tout de suite que le mouvement ne vient pas de nos amis anglo-protestants. Remercions ici le "Journal" de notre ville de l'article paru en éditorial, samedi dernier; félicitons le confrère de la condamnation qu'il fait de l'attitude des gardes-malades. Mais, nous le répétons aussi, le mouvement origine ailleurs.

Nous savons d'où vient le mouvement.

Nous en réunissons les preuves tous les jours et nous nous en servirons quand cela sera nécessaire.

Qui provoque ainsi ces frictions inutiles entre races?

Est-ce nous de langue française?

Allons donc!

Un mot aurait pu arrêter ce scandale public. Pourquoi ne l'a-t-on pas dit? Cela ne prend qu'un fou pour détruire le temple de Delphes mais le monde entier attend encore le génie qui le reconstruirait.

Rodolphe LAPLANTE.

BRIÈVETÉS

NOS COMPARIOTES EN ONTARIO

Les élections à la législature de l'Ontario auront lieu dans quelques semaines.

Elles ne nous intéressent qu'indirectement.

Nous sommes amenés à en dire un mot par la nouvelle que l'un des députés Canadiens-français de la dernière législature vient d'être appelé à la magistrature.

Nos lecteurs savent sans doute que M. Edmond Proulx, député de Prescott depuis plusieurs années, fut un ardent défenseur de la minorité Franco-ontarienne, à côté de M. Aurélien Bélanger. Le gouvernement fédéral, en le nommant juge, récompense un honnête député, un bon compatriote et, en plus (quelle heureuse nomination, dira-t-on!) rend justice partielle à l'élément français qui n'obtient pas sa légitime part de représentation au sein de la magistrature ontarienne. Des catholiques d'autre race prennent une trop large place . . .

Revenons à la législature ontarienne. Parmi la députation dont le terme vient d'expirer, il y avait six compatriotes: les députés E. Proulx, dont le nom nous suggère toutes ses réflexions, A. Bélanger, R. Pinard, F. Legault, P. Poisson et H. Morel.

Ce chiffre ne peut diminuer, à cause de l'accroissement rapide de notre élément dans diverses parties de l'Ontario. Nous verrons peut-être surgir une ou deux figures nouvelles, devenues déjà fort populaires depuis le règlement de la question scolaire en Ontario. On remplacera le député Proulx, M. A. Bélanger retournera vraisemblablement à la législature ontarienne pour continuer d'y mettre de l'entrain, de la lumière et obtenir pour les siens une mesure grandissante de justice.

Nous ne savons ce qu'il adviendra des autres, étant maintenant trop loin de la scène pour en discuter en connaissance de cause.

Mais nous souhaitons à ces députés la réélection qu'ils méritent presque tous.

Disons cependant en terminant, que la députation franco-ontarienne, n'est inférieure à celle d'aucun autre élément ethnique. Suffisamment agressive, disciplinée, renseignée sur toute question d'ordre général, elle ne fait pas de la question nationale un ballon politique et elle mérite la confiance que les nôtres ont mise en elle.

* * *

AU-DESSUS DE L'ESPRIT DE PARTI

Cette demi-douzaine de députés de langue française, divisée par le parti, demeure cordialement unie et je me plais à l'écrire ici.

Unie, non pas sur le terrain strictement politique, mais unie de coeur et d'âme sur tout problème affectant ou susceptible d'affecter les intérêts du groupe de langue française.

Ces députés de notre race, que j'ai connus à la législature ontarienne, fraternisent aimablement et cela fait du bien à voir.

Advenant un nouveau règlement XVII, nous connaissons suffisamment les députés de notre race pour affirmer qu'ils s'élèveraient au-dessus des contingences et de la discipline du parti.

Bel exemple de patriotisme intelligent et raisonné!

* * *

JUSTICE SCOLAIRE: ICI ET AILLEURS

La ville des Trois-Rivières, P.Q., pour répondre aux besoins de sa population catholique de langue anglaise, a fondé, l'an dernier, une école, avec la haute et active approbation de S. G. Mgr Cloutier. Comment, en lisant ceci, en prenant connaissance de quelle largeur de vues on fait montre dans le Québec, envers l'élément minoritaire, ne pas faire un mélancolique retour sur notre propre cas! Que la majorité ne s'arrête-t-elle pas quelquefos à penser ici que nous existons, que nous avons aussi des droits et que c'est à elle à veiller à nous en assurer le respect! Hélas, trois fois hélas, quand l'exemple de justice que le vieux Québec donne depuis toujours aux autres provinces sera-t-il suivi?

Cependant, il nous plait de reconnaitre une amélioration sensible dont jouit maintenant l'école de Calder pour l'enseignement du français: on a porté à une heure et demie chaque jour le temps qu'il est loisible de consacrer au français. Rien de ce qui est fait en ce sens ne nous échappe et nous le signalerons toujours volontiers à nos lecteurs, comme aussi, nous réclamerons, chaque fois que nous le jugerons opportun, les libertés qui nous sont dues et qui cependant nous sont habituellement refusées.

* * *

ET NOUS?

Un ami de notre journal nous souligne une anormalie criante. Voici ce dont il s'agit:

La scène se passe dans une paroisse totalement française du nord-est de la province. Au comptoir d'une banque canadienne-française, un Canadien-français, deux Ukrainiens, se rencontrent.

L'un des deux immigrants semble familier du pays, l'autre pas. Celui qui connaît le pays parle l'anglais couramment et sert d'interprète à son compatriote nouveau venu. Le commis de banque de dire tout naturellement: "Je sais deux langues parfaitement; dois-je en connaître davantage pour garder ma place ici"?

L'Ukrainien interprète de dire à notre compatriote de langue française au guichet de la banque: "A l'allure avec laquelle ceux de ma race arrivent en ce pays, il vous faudra probablement sous peu, pour servir le public dans les banques et autres institutions, connaître l'ukrainien, le polonais et le russe."

Tête de notre compatriote!

Quel était l'interprète? Quelle était la nature de son occupation?

Sa carte indique "Special Representative, Canadian National Railways, Edmonton".

Et nous, pionniers du pays, nous qui y avons des droits légaux, que nous donne-t-on? On nous a retranché nos missionnaires-colonisateurs moins deux, que le gouvernement fédéral a maintenus temporairement selon la propre déclaration de M. Forke à Winnipeg, la semaine dernière.

Nous avons quelques compatriotes au sein de l'administration du Chemin de fer Canadien National, mais nous n'avons pas de représentant spécial comme les autres races nouvelles venues, qui ont l'heur d'en posséder: à preuve, M. Wm Smolyk.

Nous ne protestons pas contre ce que les autres possèdent, mais ne serait-il pas convenable, juste, raisonnable, que nous ayions, nous aussi dans l'un ou l'autre de nos centres de colonisation, un "agent spécial" de langue française pour guider les nouveaux colons? Sommes-nous trop exigeants?

R. L.

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE ?

La "Survivance" existe depuis bientôt un an.

Avez-vous songé à renouveler votre abonnement?

L'échéance est en octobre pour le premier contingent de nos lecteurs, pour ceux qui se sont abonnés spontanément sans autre invitation qu'un appel général.

De ceux qui ont compris l'importance de notre journal dès le début, nous osons réclamer cette semaine de renouveler leur abonnement.

Mais il est une autre catégorie de lecteurs qui doivent renouveler leur abonnement et ce sont ceux qui, abonnés à l'Union, nous furent transférés lors de la prise de contrôle par la "Survivance" de la liste d'abonnés de cet ancien journal. S'ils veulent eux aussi, continuer de recevoir le **SEUL JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ALBERTA, QU'ILS NOUS FASSENT TENIR LA MODIQUE SOMME DE DEUX DOLLARS.**

Il n'est pas, que nous sachions, beaucoup de personnes dans l'Alberta et dans la Colombie Anglaise, parmi nos compatriotes de langue française, qui ne puissent recevoir le journal de leur langue, celui qui peut les aider à conserver cette langue et en même temps qu'elle, les traditions ancestrales.

Si vous êtes de ceux qui apprécient l'idéal de la survivance d'une race à sa juste valeur, ne tardez pas à nous faire parvenir $2.

Deux dollars, c'est peu pour chacun de vous, mais l'ensemble de ces petits montants versés à temps nous permet de continuer ce que nous offrons à la population depuis quelque temps.

Renouvelez votre abonnement

Avons-nous tort de vous demander le prix de votre abonnement? Nous ne pouvons vivre sans argent et vous ne pouvez vivre nationalement sans aliment intellectuel français. Le seul que vous ayez sous la main et à prix modique, c'est le journal la "Survivance". Si pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez acquitter votre abonnement dès l'échéance, écrivez-nous nous disant de bien vouloir vous attendre et nous le ferons volontiers. Mais si vous ne dites rien, si vous laissez s'écouler un mois, deux mois sans donner signe de vie, l'administration conclura avec une forte *apparence de plausibilité*, que vous ne voulez pas recevoir le journal indispensable à votre famille française, à vos enfants français, indispensable à la race et aux causes qu'elle défend, à l'idéal qu'elle poursuit mais qu'elle ne pourra jamais atteindre, si vous ne voulez nous aider.

POUR VOUS, POUR VOS ENFANTS, POUR L'EXPANSION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA, POUR L'APPUI DE NOS JUSTES REVENDICATIONS, LISEZ, FAITES LIRE, REPANDEZ LA SURVIVANCE ET RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT A CE JOURNAL.

Un bon ouvrier ne jette jamais ses outils. Tous les bons ouvriers de la nationalité canadienne-française achètent ce bon outil qu'est la "Survivance", mais ils ne peuvent l'acheter autrement que par leur abonnement payé en temps et renouvelé sans se laisser tirer l'oreille. Quand l'outil est usé c'est-à-dire quand l'abonnement est échu, remise est faite à l'administration du deux dollars requis qui vous remet l'outil en mains.

C'est tout ce que nous exigeons de la masse de nos compatriotes pour assurer la vie de notre journal.

Un véritable Franco-albertain ne vient pas, à l'échéance, dire au maître de poste d'envoyer une carte à l'administration du journal pour l'avertir que l'on ne veut plus du journal français, du seul journal français de la province.

Si certains maîtres de postes étaient de vrais patriotes, ils ne se contenteraient pas de retourner une carte avec le mot "refus"; ils diraient un mot parfois fort opportun et quelquefois suffisant pour inciter un compatriote à ne pas jeter ainsi par la fenêtre ce bon outil qui travaille pour **NOUS TOUS.**

Ceux qui refusent le journal français sont rares, mais n'êtes-vous pas de notre avis, si nous disons qu'ils sont toujours trop nombreux et que cette classe ne devrait pas exister? Donc, si vous recevez un mot, et même si vous ne recevez pas un mot vous demandant de renouveler votre abonnement, faites sans tarder votre chèque ou faites faire un bon de poste pour l'abonnement à la "Survivance".

Vous êtes certainement capable de payer **DEUX DOLLARS POUR LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE VOTRE PROVINCE, NOUS COMPTONS SUR VOUS.**

Rien que deux dollars, mon ami, vous ne pouvez prétexter que vous n'avez pas ce montant en main. Si par impossible vous étiez dans cette pénible alternative, dites-le-nous, afin que nous ne rayions pas votre nom et afin que vous ne priviez pas votre famille de SON journal, et nous vous attendrons.

Rendons à César . . .

Sur un article de "Patria", collaborateur occasionnel de notre journal.

M. Donation Frémont, directeur de la "Liberté" de Winnipeg, nous fait tenir la lettre suivante:

Mon cher confrère,

En recevant la "Survivance" ce matin, je suis surpris de trouver en première page, dans la rubrique "L'actualité sous la loupe" et sous la signature "Patria", un article intitulé "Argent et bonheur" qui est la reproduction mot pour mot d'une chronique d'Annette Saint-Amant parue dans le "Patriote de l'Ouest" il y a neuf ou dix ans.

La chose pourrait être simplement amusante et même flatteuse pour la famille de la chroniqueuse plagiée; mais la Librairie d'Action Canadienne-française doit publier, dans un mois ou deux, un recueil d'écrits de ma femme dans lequel se trouvent les pages en question. Il se trouvera peut-être alors des lecteurs de bonne foi qui se demanderont si ce n'est pas Annette Saint-Amant qui s'est approprié le bien de "Patria". Ne croyez-vous pas qu'une mise au point s'impose?

Cet incident aura du moins un côté agréable, celui de vous féliciter chaleureusement pour la belle tenue et la prospérité évidente de la "Survivance" que je lis chaque semaine avec beaucoup de plaisir.

Cordialement vôtre,

Donatien FREMONT.

Tout de suite une explication franche et loyale s'impose.

Depuis la fondation de la "Survivance", quatre actualités sous la loupe furent publiées de personnes n'étant pas directement attachées à la rédaction de notre journal. On n'accusera pas Citron, notre trop rare collaborateur, de semblable indélicatesse. Il reste deux autres articles ayant paru sous la signature "Patria". Or "Patria" n'est pas attaché, ni de loin ni de près, à la rédaction de la "Survivance" mais, il y a quelque temps, il nous a transmis un premier article "Valeur relative des sous et des piastres", puis un deuxième "Argent et bonheur".

C'est ce dernier que vise notre confrère de la "Liberté" de Winnipeg. Nous n'hésitons pas à lui remettre tout de suite son bien.

Notre collaborateur occasionnel nous a fait parvenir cette prose transcrite à la main et rien ne pouvait nous faire croire un moment que cette production n'était pas de son fond.

La "Survivance" s'est suffisamment prononcée contre ce procédé d'emprunt sans égard au légitime droit d'auteur, pour ne pas aujourd'hui reconnaitre la justesse de la remarque de notre confrère. "Argent et bonheur" était la propriété d'Annette Saint-Amant (Mme D. Frémont, décédée) et non celle véritable de "Patria", comme nous le supposions, qui nous l'avait d'ailleurs transmise comme sienne.

Nous exprimons à notre confrère nos sincères regrets de ce procédé à l'encontre de toute règle d'équité et nous l'assurons ici de notre reconnaissance de ce qu'il nous ait signalé cet état de choses.

R. L.

Un homme est asphyxié

Il creusait un puits à St-Paul

M. Wilbert Huffman est mort asphyxié en creusant un puits à Big Fish Lake. M. Huffman demeurait à Saint-Paul. On ignore les détails de l'accident, mais on croit comprendre que Huffman fit plusieurs tentatives pour atteindre le fond du puits. Le gaz émanant de cette excavation a causé l'asphyxie chez Huffman. Le constable Wilson et le docteur Gagnon, coroner de Saint-Paul, ont déclaré qu'une enquête ne serait pas nécessaire.

Concours de français

La semaine dernière, la "Survivance" a publié les noms des élèves qui ont obtenu des diplômes et des prix, lors du concours de français de l'A.C.F.A. Si quelques erreurs se sont glissées dans cette nomenclature de dix-huit cents noms, on est prié d'en aviser la "Survivance".

L'A.I.B.A.

A partir de la semaine prochaine, l'Association des Instituteurs Bilingues aura, comme la plupart de nos groupes de langue française, son coin régulier dans la "Survivance". Seuls, un retard dans la réception d'une chronique et le manque d'espace au moment où nous écrivons, nous empêchent d'inaugurer ce coin dès aujourd'hui.

M. H. M. Martin président des courtiers en immeuble

La formation d'une bourse de l'immeuble, l'adoption d'un emblème pour fins de publicité et d'annonce, le zonage de la ville et l'élection des officiers: tels sont les sujets qui ont préoccupé les membres de l'Edmonton Real Estate Association, lors de leur réunion annuelle tenue aux bureaux de Weber Bros., mercredi dernier. M. H. Milton Martin fut choisi unanimement président de l'Association, succédant à M. J. J. Duggan, avec M. R. F. Blackmer, comme vice-président. M. J. Yule continuera de remplir le poste de secrétaire-trésorier. Les autres membres sont MM. L. Higgings, P. B. Baragar, R. H. Watson, P. Herring et S. Darroch. M. Duggan fit la revue du travail accompli au cours de l'année écoulée et M Martin entretint l'auditoire du zonage de la ville et du travail de la commission municipale, dont il est l'un des membres. Le rapport financier dénote que l'Association est en bonne posture. L'effectif est de 44 membres. M. W. Trudeau fut nommé membre du comité de publicité et M. C. Boileau membre du comité de recrutement.

Un nouveau professeur à l'Université

M. Hector Allard de Winnipeg est nommé professeur à l'Université de l'Alberta.

La "Liberté" de Winnipeg publie la nouvelle ci-dessous:

M. et Mme Hector Allard ont passé quelques jours à Winnipeg, en route pour Edmonton. M. Allard, boursier de Rhodes du Manitoba pour 1926, sera professeur à l'Université de l'Alberta. Mme Allard est fille de feu Jules Auffray, ancien député de Paris et avocat à la cour d'appel et nièce de l'ambassadeur de France à Berlin.

Nous souhaitons à ce compatriote la plus cordiale bienvenue dans notre province.

Election des officiers au club La Vérendrye

Le club La Vérendrye des Chevaliers de Colomb a fait l'élection de ses officiers pour la nouvelle année. Les officiers suivants furent élus: M. C. E. Gariépy, avocat d'Edmonton, fut élu Grand Chevalier du conseil, M. Albert Rocque fut nommé député Grand Chevalier, M. Louis Normandeau fut fait chancelier tandis que M. J. Jenvrin fut choisi secrétaire-archiviste.

M. G. A. Thibault est de nouveau secrétaire-financier du club et M. J. E Brodeur trésorier.

Le Dr E. Boissonneault fut choisi intendant, M. J. N. Gosselin avocat. Le cérémoniaire pour le nouveau terme est M. N. O. Paquette et MM. A. Joncas et W. Legris sont gardes extérieure et intérieure pour la nouvelle année.

M. J. L. Casault fut nommé syndic.

Nos félicitations aux nouveaux élus et à tous ceux qui sont maintenus dans leurs nouvelles fonctions pour une autre année.

Un pénible accident à Legal

Un accident bien pénible est survenu dimanche dernier. Joseph Boisvert qui travaillait pour son frère Denis, était resté à la garde de la maison, tandis que le reste de la famille se rendait à la grand'messe. Lorsque les parents furent de retour, les enfants leur apprirent que leur oncle était parti chasser avec la carabine 22. Ne le voyant pas revenir de l'après-midi, on pensa, que tout en marchant, il s'était rendu au village chez sa mère, comme il le faisait fréquemment. Le lendemain matin, la famille inquiète vint s'enquérir au village, mais personne ne l'y avait vu. De retour chez lui, Denis, de plus en plus inquiet, se mit à battre les bois autour de la maison, et finit par découvrir son frère, gisant sur le dos, la poitrine trouée d'une balle de sa carabine. La police fut prévenue, et et l'officier enquêteur arriva d'Edmonton. Après avoir fait l'examen du corps et des lieux, le Dr Braithwaite rendit un verdict de mort accidentelle. Le pauvre jeune homme aura glissé et sera tombé sur le canon de sa carabine. Le coup partit et la balle lui traversa le coeur. La mort dut être instantanée. La triste nouvelle fit une grande impression dans la paroisse, car la famille Boisvert y est très estimée. Le défunt n'était âgé que de 25 ans et marié depuis avril dernier seulement. Nous prions la jeune veuve, les frères du défunt et la vieille maman Boisvert, tous bien affligés d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

L'A.C.F.A. à St-Paul

Le cercle local de l'A.C.F.A. se réunira en assemblée générale, dimanche, le 13 octobre, pour la première fois depuis le congrès. Les membres sont convoqués pour huit heures, dans la salle paroissiale, et sont priés de s'y rendre nombreux. Le cercle Saint-Paul est actuellement l'un des plus actifs de l'Association. Nous espérons qu'il conservera ce rang honorable et qu'il représentera dignement l'une de nos plus importantes localités françaises.

LISTE DES GAGNANTS DES ABONNEMENTS A "L'OISEAU BLEU"

Grâce à la générosité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, vingt-cinq abonnements à la revue enfantine l'"Oiseau bleu", ont été distribués dans nos écoles bilingues. Chaque mois, les gagnants recevront un numéro de l'"Oiseau bleu" et ce, pendant les dix mois de l'année scolaire.

Nous remercions de nouveau la Société Saint-Jean-Baptiste de sa générosité envers les petits Franco-albertains.

* * *

Simone Caron, couvent Sainte-Anne, Falher.
Auréa Champagne, couvent Sainte-Anne, Falher.
Antoinette Demers, couvent de la mission, Lac la Biche.
Edgar Bouliane, école Grassy Island, Mallaig.
René Dubuc, école Dubuc, Végreville.
Claude de Champlain, école Saint-Emile, Legal.
Bernadette Hynes, école Saint-Albert, Saint-Albert.
Victoria Protti, couvent Youville, Saint-Albert.
Irène Langevin, école Arctic, Saint-Vincent.
Odella Keeler, école séparée, Red Deer.
Claire Thibaudeau, école Saint-Paul, Saint-Paul.
Clovis Doucet, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
Henri Neveu, école Doucet, Saint-Paul.
Hermine Lapierre, école Grandin, 10135 109e rue, Edmonton.
Liliane Côté, école Grandin, 9917 110e rue, Edmonton.
Paul-E. Maisonneuve, école Donnelly, Donnelly.
François Boucher, école Racine, Picardville.
Irène Breault, couvent Notre-Dame, Morinville.
Laurette Villeneuve, école Beaumont, Beaumont.
Alice Paré, école Saint-Aubin, Chauvin.
Eva Normandeau, couvent de l'Assomption, 10521 126e rue, Edmonton.
Gabrielle Bilodeau, école Charest, Beaumont.
Emile Houle, école Saskatchewan, Lamoureux.
Adrienne Roy, école Legal, Legal.
Alphonse Rivet, école Springfield, Legal.

L'EXPOSITION DES TRAVAUX MANUELS

Le lieutenant-gouverneur en préside l'ouverture

La section d'Edmonton de la Canadian Handicraft Guild, qui avait organisé l'an dernier une exposition de travaux manuels, a cru opportun de répéter la chose cette année. Comme l'an dernier, cette exposition eut lieu dans le Salon des Palmes du MacDonald, au cours de l'après-midi de jeudi et des journées de vendredi et samedi. On vit un choix abondant de broderies exécutées à la main par les diverses races européennes qui sont représentées dans la province.

Comme Canadiens-français, nous fûmes surtout intéressé par le vaste asortiment de produits, d'étoffes du pays. On pouvait voir des carpettes tissées à la main, divers objets de vannerie, des abat-jour pour lampes, du cuir ouvré.

Mme Delmar-Powers a exposé un plat à fruits très original, en cuivre repoussé. Comme par les années passées, Mlle Clémentine Poitras, notre compatriote de la paroisse Saint-Joachim, a exposé des travaux délicats de sa confection. On sait avec quel talent Mlle Poitras fabrique ces nouveautés originales: miniatures de scènes caractéristiques, poterie peinte, etc.

Mme Timbres a étalé des robes et costumes d'étoffe du pays.

* * *

Ces sortes d'exposition redonnent de la faveur aux anciennes industries domestiques et contribuent à encourager les personnes qui s'y livrent. On peut regretter que les nôtres ne songent que peu à s'y intéresser, tandis que les Ukrainiens et autres races affichent là des talents appréciables. Le talent existe pourtant aussi chez nous; il ne s'agit que de le magnifier, de l'extérioriser. Cette constatation, nous l'avons faite lors de la dernière exposition de la ville d'Edmonton et nous avons le regret de dire que cette première impression s'est renouvelée en visitant l'exposition des travaux manuels, qui s'est tenue ces jours derniers à l'hôtel MacDonald.

Nous savons pourtant que les religieuses, dans nos divers couvents initient leurs élèves à certains ouvrages de fantaisie et d'ornementation. De même, les métisses confiées aux institutions des religieuses de la Providence, à Midnapore, dans le nord et ailleurs, ont, j'ai pu en voir des échantillons, des travaux absolument dignes de figurer dans un étalage comme celui que nous avons vu ces jours derniers.

Nouvelles d'Edmonton

Sont de passage en notre ville, M. et Mme Beaulieu—née Juliette Bérubé—autrefois d'Edmonton, maintenant de Joliette, Qué. Ils font le voyage en auto.

—x—

M. Jos. Madill, officier du Canadien National, malade depuis quelque temps, est en bonne voie de se rétablir.

—x—

MM. Georges et Charles Marcil, de Castor, étaient de passage ici, ces jours derniers, en route pour la Rivière de la Paix.

—x—

MM. E. Gagnon et E. Côté, de Chauvin, sont venus à Edmonton, la semaine dernière. Ils ont fait des démarches auprès de Sa Grandeur Mgr O'Leary, dans le but d'obtenir l'établissement d'un couvent dans leur paroisse. Sa Grandeur leur a fait le plus chaleureux accueil et promis de faire droit à leur requête.

—x—

M. Milton Martin, rencontré sur la rue ces jours derniers nous a appris qu'il était de retour de Pincher Creek, où il a assisté à une initiation du premier degré des Chevaliers de Colomb. La cérémonie eut lieu dimanche, le 29 septembre. Le R. P. Leparoux, O.M.I., curé de cette belle paroisse, a manifesté le désir que Pincher Creek ait aussi un conseil de Chevaliers de Colomb.

—x—

Mme A. C. Larivière d'Edmonton a reçu à un thé dimanche dernier à sa résidence de la 106e rue.

—x—

Une vente fut organisée la semaine dernière chez Worthmore et se poursuit encore cette semaine sous la direction de M. R. F. Lemire, un Franco-américain sympathique, qui fait partie de l'agence "T. K. Kelly Sales System of Minneapolis, Minn."

M. Lemire est passé à nos bureaux avant de retourner aux Etats-Unis.

La semaine prochaine

Nous publierons la semaine prochaine, une entrevue de M. C. E. Gariépy, à l'occasion de son retour du nord, où il est allé en compagnie de Son Honneur le Juge Dubuc. Le manque d'espace nous oblige à retarder d'une semaine cette entrevue.

Ce qui se fait au Manitoba

La journée de l'Association

L'avant-dernier numéro de la "Liberté" de Winnipeg, nous apprend que la collecte en faveur de l'"Association d'Education du Manitoba", fut commencée le 22 septembre et se poursuivra jusqu'au 13 octobre inclusivement.

Voici comment on procède:

Les divers membres de l'Exécutif se partagent la province. Tel dimanche une certaine paroisse du Manitoba, tel membre de l'Exécutif se rend dans et là muni d'une autorisation ou plutôt d'une recommandation de S. G. Mgr Béliveau, il va demander au curé de la paroisse la permission de parler dans l'église en faveur de l'oeuvre de défense manitobaine.

Toutes les paroisses où il y a des Canadiens-français y passent. Nous voyons parmi les collecteurs, nuls A. Doucet, J. H. Daigneault, W. Rayautres que MM. Narcisse Fournier, J. mond, le docteur J. J. Trudel, Henri Lacerte, Louis Philippe Gagnon, Donatien Frémont, S. A. Nault, Camille Fournier, Raymond Bernier, Noël Bernier, J. A. Marion, Camille Teillet, l'hon. juge Roy, E. Letienne, A. J. Doucet, Henri Deschambault.

Tous les dimanches, on se dirigera ainsi vers l'une au l'autre des paroisses de langue française du Manitoba, pour tendre la main pour l'Association. Les curés consentent volontiers à soutirer un peu d'argent de leur paroisse afin de fournir le nerf de la guerre à l'Association du Manitoba qui protège **toutes les paroisses.**

C'est grâce à cette collaboration de tous les curés de langue française, aidés par des laïques dévoués, patriotes ardents, que l'on peut rendre l'Association en état d'accepter les charges d'un secrétariat et bénéficier aussi, de tous les avantages de ce rouage.

Notre Association albertaine a besoin cette année de $3000.

Est-il impossible de trouver ce montant chez nous en Alberta? Nous demandons de nouveau la collaboration de tous nos officiers, de tous les curés de langue française, mais aussi de tous les patriotes, afin qu'à la fin de l'année de l'A.C.F.A., nous ayons en mains le montant que nous réclamons de la générosité de tous les amis de la cause nationale.

Nous pouvons rendre notre Association aussi forte, aussi vivante que dans les autres provinces de la plaine de l'Ouest, si on veut bien nour fournir l'argent indispensable.

Le Manitoba et la Saskatchewan nous donnent l'exemple. Nous pouvons faire aussi bien qu'eux, n'est-ce pas?

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Chronique féminine

Guerroyeurs et guerroyeuses

La vie n'est pas toujours drôle, ni les gens qu'on y coudoie toujours intéressants. Il faut certes souvent batailler pour garder, non seulement au point de vue national, mais aussi au point de vue individuel, nos droits, propriétés, privilèges. La terre abonde de gens qui s'installent sans façon dans les pantouffles d'autrui. Il n'est pas superflu de posséder une certaine énergie qui permette, le cas échéant, de repousser l'agression et de . . . rentrer dans ses pantouffles.

Cette situation est si réelle et si fréquente que la crainte d'être dupé fait bien souvent, trop souvent, prendre l'offensive. Des personnes se font ce raisonnement: "En ce monde, il faut êtres des vainqueurs ou des vaincus, il faut écraser les autres ou nous serons écrasés; j'aime mieux être (à l'inverse de la chanson) le bourreau que la victime." Et elles se portent à l'attaque; elles veulent tout dominer: les esprits, les caractères, les bêtes et les gens. Gare à ce qui se révolte contre ce sceptre improvisé: toutes les armes sont bonnes pour le détruire. L'oeil critique de ces personnes est impitoyable. On n'est pas assez aimable, ou on l'est trop, pas assez intelligent ou trop laid, trop suffisant, pas assez intéressant, pour plair à ces messieurs ou dames. Ils sont bien convaincus que leur essence supérieure leur permet ces jugements sévères.

Or, il est curieux de constater que ces esprits hautains sont capables d'énormes . . . petitesses. Pour un oui ou un non, pour un visage mal formé à leur gré, ils sont partis en guerre. Ils ont trouvé nigauds et imbéciles les neuf dixièmes et demi des gens qu'ils ont croisés, ils ont censuré la conduite de tout le monde, ils n'ont respecté ni réputations, ni essais loyaux de ceux qui veulent être utiles, ils ont ridiculisé aussi caustiquement que possible ceux qui agissaient de telle ou telle manière. Et voilà que la vie, qui sait se moquer aussi parfois, et cruellement, les met dans des circonstances telles que ces magnifiques s'affichent ce qu'ils sont, c'est-à-dire de pauvres humains ordinaires. Plus on tombe de haut et plus on se fait mal, dit-on vulgairement. Pour s'être hissés plus haut, les superbes guerroyeurs et guerroyeuses ont une dégringolade plus retentissante et plus piteuse.

Le rôle d'avertisseur et de moraliste est bien ingrat. Il implique d'immenses sacrifices pour se maintenir digne des maximes que l'on prêche. Les chutes sont fatales à tous les humains; il est donc prudent de ne pas poser au surhomme.

Faisons la guerre au mal, soit. Et que cette guerre soit opiniâtre et sans indulgence, il le faut. Mais ayons pitié de ceux qui font le mal. Dans quelque coin reculé de leur âme, il peut exister de minuscules qualités, imperceptibles aujourd'hui peut-être, mais qui placeront un jour leur propriétaire au-dessus de nous-mêmes. Nos belles vertus peuvent bien n'être que de minces ballons d'où le premier orage nous fera nous effondrer sur le sol.

GERMAINE.

LES DEUX MAINS

Un jour, dans sa mauvaise humeur,
La Main Droite en ces mots grondait sa pauvre soeur:
"Il n'est rien que pour vous tous les jours je ne fasse,
Mais de travailler seule à la fin je me lasse;
Vous ne savez rien toucher, rien tenir;
Tant pis! Et si pour vous, ma soeur, tout est de verre,
Je n'en peux mais. D'un repos salutaire
A mon tour je prétends jouir,
Et désormais je ne veux plus rien faire."
D'un reproche aussi dur, avec quelque raison,
La pauvre main Gauche s'offense;
Mais sur son éducation
Elle rejette en vain son ignorance.
L'excuse alors n'était pas de saison,
Et, sans différer davantage,
Il fallut se mettre à l'ouvrage.
Elle essaya d'abord des travaux du ménage;
Devenus plus laborieux,
Ses doigts devinrent plus agiles;
Elle fit mal un jour, un autre jour fit mieux;
Puis, défiant les plus habiles,
A la honte des paresseux,
Pour elle, enfin, ne furent que des jeux.
Vous qui de rien faire avez pris l'habitude,
Retenez cette fable, et rappelez-vous bien
Qu'en fait de savoir il n'est rien
Dont ne viennent à bout le travail et l'étude.

NAUDET.

La 49e étoile

Au drapeau des Etats-Unis,
Il manque une dernière étoile.
Celles qui flottent, sur sa toile,
Représentent, mal définis:
L'Etat de Californie,
L'Illinois et le Texas,
L'Orégon et l'Arkansas,
L'Etat de Pensylvanie,
Les Etats confédérés,
Anciens et invétérés,
Où se fait la contrebande.
De l'alcool. On me demande
Quel Etat discrédité
Ne fut point représenté
Par l'étoile sur la bande?
L'étoile en serait trop grande!
C'est l'Etat . . . d'ébriété!

PONCTUATION

La "Revue suisse de l'imprimerie" publie l'amusant dialogue suivant qui est une vraie leçon de ponctuation.

—Monsieur, dit Mlle de la "Virgule" à M. du "Tréma", avant de vous épouser j'ai voulu prendre des renseignements sur votre compte. J'ai appris que vous étiez en délicatesse avec Mlle de la "Cédille", aussi veuillez, monsieur renoncer à tout "trait d'union" et à toute "parenthèse" . . .

M. du "Tréma", piqué par ces paroles prononcées d'un "accent grave":

"Mademoiselle, je . . .

"Assez, monsieur, "point d'exclamation", car je ne subirais "point d'interrogation".

Le pauvre M. du "Tréma" sous le coup d'une telle "apostrophe", courba la tête en manière d'"accent circonflexe", et tout honteux, sortit en serrant les "deux points" . . .

Entretien sur le mariage

A-t-il de la religion?

(Suite)

Ce jeune homme a-t-il de la religion? Voilà la première question à vous poser! Jadis nos bonnes grand' mères, lorsqu'il était question d'habillements, disaient: "Rien ne vaut la bonne étoffe du pays", et elles se défiaient de toutes ces marchandises importées à grands coups de réclame; lorsqu'il s'agissait de mariage, leurs principes n'étaient pas moins inflexibles: un chrétien ou personne, il n'y a que cela qui soit valide; et s'il faut se marier pour être malheureux, ce n'est vraiment pas la peine. Aujourd'hui, on veut s'habiller à bon marché et se marier de même.

L'article *Religion* tend de plus en plus à disparaitre du commerce, et le monde n'en va pas mieux. Comme disait sottement une mère, qui d'ailleurs a rendu sa fille malheureuse: "Parce que les garçons ne sont pas dévots, ce n'est pas une raison pour que les filles coiffent Sainte-Catherine."

Qu'est-ce qu'un jeune homme sans religion? C'est un malheureux assiégé par les sept péchés capitaux à la fois, sans aucun moyen de résister; c'est un triste sire, un pauvre esclave du vice. Je crois à l'hypocrisie, mais je ne crois guère à la vertu des impies; je n'al pas confiance en leur honnêteté: elle est solide comme une maison sans fondements; cela peu tenir un peu, mais gare à la moindre secousse. Si vous vous sentez en sureté dans pareille bâtisse, vous pouvez épouser un jeune homme impie, se sera le suicide de votre bonheur. "Je ne prétends plus qu'on puisse être vertueux sans religion, j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis bien désabusé." Celui qui a dit cela parlait d'expérience, il s'appelle **Jean-Jacques Rousseau,** son témoignage n'est pas suspect quand il prêche la vertu. Epouser un homme sans religion, c'est renoncer au bonheur. Quand même votre époux le voudrait, il ne peut vous rendre heureuse: il faudra choisir entre Dieu et votre époux: ce sera la guerre avec l'un ou avec l'autre. Quel martyr ou plutôt quel enfer! Il me laissera libre, dites-vous. Oui, et il demandera que vous en fassiez autant pour lui; il agira suivant ses principes et ne tiendra pas compte des cris de votre conscience. Aurez-vous toujours le courage de résister aux attaques les plus redoutables: celles de la tendresse; ne finirez-vous pas, lasse de la lutte, par acheter la paix à n'importe quel prix, fût-ce au détriment des droits sacrés de Dieu?

Mais vous connaissez de vos amies, dont le mari ne pratique pas, et qui cependant sont très heureuses . . . Dites plutôt qu'elles le paraissent; vous ne connaissez pas tous les secrets de leur foyer, et vous ignorez combien de fois ces yeux qui vous sourient, sont voilés de larmes. Que si cette femme ne souffre pas (excusez si je parle ainsi de vos amies), je la plains, car de deux choses l'une: ou elle a perdu la foi ou elle n'a pas de coeur. Comment peut-elle être heureuse quand le chef de sa maison est en haine avec Dieu? Comment peut-elle être heureuse quand la personne qu'elle aime le plus au monde est exposée au plus grand malheur: celui de se perdre pour l'éternité? Non, le vrai bonheur n'habite pas dans ce foyer. Ne contractez, sans aucun prétexte, alliance avec les ennemis de Dieu; prendriez-vous pour époux celui qui se vanterait de haïr votre père et votre mère? Une pareille union indiquerait que vous aussi, vous rompez avec les vôtres. Ne donnez pas votre foi à celui qui refuse la sienne à Dieu. Croirez-vous que cet homme sera plus fidèle à sa femme qu'à son Dieu? Quand on ne craint pas Dieu, je ne vois quel motif plus puissant puisse être invoqué.

(à suivre)

BONENFANT.

Apologue dominical

Un paysan se moquait de son voisin parce que celui-ci ne voulait pas, comme lui, passer le dimanche à travailler aux champs, mais cherchait, au contraire, à sanctifier le jour du Seigneur en assistant aux offices de la paroisse.

—Suppose, lui dit le voisin dans l'intention de l'éclairer, suppose que j'ai sept louis en poche, et rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six. Que dis-tu de cela?

—Je te trouverais généreux et je dirais que l'homme qui t'aurait rencontré en si bonne disposition te devrait bien de la reconnaissance.

—Fort bien. Mais si au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait mon dernier louis que je me serais réservé, que dirais-tu?

—Le misérable, il faudrait le pendre, ce ne serait pas trop.

—Ami, c'est pourtant là ton histoire. Dieu t'a accordé six jours pour travailler, il ne s'est réservé que le septième, il nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ses dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour. Le cas n'est-il pas le même? Que t'en semble?

Louis VEUILLOT.

Le chapelet

Le chapelet et la médaille scapulaire sont probablement les deux articles de piété les plus répandus chez les fidèles de l'Eglise catholique. C'est la coutume de porter l'un et l'autre sur soi. Tel qui ne voudra pas se charger d'un gros paroissien romain pour aller à la messe, sortira son chapelet une fois rendu à l'église. On n'a même pas besoin de penser à prendre son chapelet pour aller prier. C'est une habitude que de le porter sur soi, prise dans la jeunesse, dès la première communion et souvent plutôt.

Le chapelet c'est la forme par excellence de la prière. de la prière collective et qui convient à tout le monde, qui peut unir dans un même élan de foi et le savant et le charbonnier à la croyance fruste. Le chapelet guirlande pieuse des prières les plus simples et les plus belles en même temps, le Pater, prière divine que le Fils fait Homme récitait à ses disciples pour leur apprendre à s'adresser au Père de toutes choses: l'Ave, la prière angélique que l'humanité rachetée répète depuis vingt siècles: le Gloria, acte de foi en la Trinité glorieuse.

Le chapelet en sa simplicité d'expression, résume la foi chrétienne. Au temps de la Réforme, le chapelet était la marque extérieure par laquelle un catholique se distinguait d'un protestant.

Réciter son chapelet, le porter de façon apparente, c'est faire une profession de foi.

Des moines de Terre-Sainte, Maronites ou autres, ont dû imaginer le chapelet, en enfilant par dizaines des noyaux d'olives ou d'autres fruits. Aujourd'hui encore les noyaux des olives du jardin de Gethsémani servent à fabriquer des chapelets que les pèlerins dévots rapportent de Jérusalem.

Avant de prêcher la Croisade, Pierre l'Ermite fit un premier pélerinage en Terre-Sainte. Il en rapporta le chapelet et introduisit cette dévotion en Europe, principalement parmi les Croisés. Elle fut bientôt adoptée par toute la chrétienté et les frères lais des monastères se firent imposer la récitation du chapelet, sous le nom de psantier laïque. Saint Dominique fut le grand apôtre du chapelet et du rosaire, cette trilogie des méditations sur les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la Rédemption. Des tableaux,—dont l'un, entre autres, par le Dominiquin, est célèbre,—nous montrent le grand saint recevant le rosaire des mains de l'Enfant Dieu que la Vierge couronnée tient sur ses genoux. Instituteur du rosaire, saint Dominique confia à son ordre le soin de le propager et c'est pourquoi les Dominicains sont encore aujourd'hui les grands propagateurs de cette dévotion.

Certains ordres religieux portent le chapelet à la ceinture. Cet usage autrefois répandu parmi les laïques est disparu. On ne voit plus guère que les tertiaires de Saint-François ou de Saint-Dominique porter ostensiblement le chapelet quand ils défilent processionnellement et portant la tunique de leur ordre.

Le catholique laïque porte maintenant son chapelet dans sa poche de même qu'il dissimule la médaille scapulaire sous ses vêtements. Pourtant il arrive souvent que l'un et l'autre soient de véritables bijoux et quelquefois des oeuvres d'art. Les beaux chapelets sont choses connues depuis longtemps d'ailleurs, à preuve les magnifiques collections de chapelets anciens du musée de Chuny, en France.

Rions un peu

Confusion

—Bob, quel âge a le fiancé de ta soeur?

—Je ne sais pas.

—Est-il jeune?

—Je crois bien . . . Il n'a pas encore de cheveux.

—x—

Logique

Balandeau, à la suite d'une discussion avec son propriétaire, reçoit une gifle de ce dernier. Sans répliquer, il rentre chez lui et écrit la lettre suivante:

"Monsieur,—Après ce qui vient de se passer, vous me devez une réparation: j'exige du papier pour ma salle à manger!"

—x—

—L'appartement que vous m'avez loué est plein de perce-oreilles . . . Les choses ne peuvent en rester là.

—Vous connaissez vos droits. Si le locataire précédent ne les réclame pas, vous en devenez le propriétaire légitime.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadiennne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantieme mille

10 (Suite)

Il ne se possédait plus quand il voyait ces grands volumes rouges, étalés sur la table du salon, exciter l'admiration des visiteurs. Pendant quelques jours on les montrait à tout le monde, au boulanger qui vendait son pain de porte en porte, aux cultivateurs qui venaient prendre les bidons de lait pour les porter à la beurrerie, aux commères qui arrivaient bientôt, munies de leur tricotage, pour passer une après-midi. Marie portait précieusement, presque comme des choses saintes, ces glorieux trophées. Elle les caressait de la paume, les soupesait et les faisait soupeser, se gardant bien de les ouvrir de crainte d'en casser la délicate reliure.

C'est au collège, à la séance de fin d'année, que commençait le triomphe de Baptiste. Tous les prêtres du séminaire connaissaient bien son front chauve et sa barbe grisonnante. L'un ou l'autre d'entre eux allait toujours lui serrer la main, lui indiquer un bon siège dans la grande salle et le féliciter des succès de son garçon. Autour de Baptiste on plaçait ses grandes filles, robustes campagnardes en toilettes voyantes. François lui-même se faufilait bientôt à travers les rangs d'écoliers ou de spectateurs, pour dire un bonjour à la famille. Quelle satisfaction pour Baptiste de voir son grand garçon, de lui parler sous les yeux de toute la foule! Il le suivait des yeux quand il retournait prendre sa place dans la fanfare et rayonnait d'orgueil en le contemplant parmi les musiciens, soufflant avec vigueur dans son instrument de cuivre. Le coeur lui battait fort quand on proclamait les lauréats. Le nom de François arrivait enfin—il venait toujours plusieurs fois—et le grand jeune homme paraissait sur la scène, les bras chargés de prix, souriant, embelli d'une rougeur et d'un embarras superbes. Sitôt la séance terminée, François enjambait les escaliers pour dégringoler immédiatement du dortoir en traînant sa vieille malle. Le père ficelait solidement celle-ci à l'arrière de la barouche et vite, à travers les poignées de main et les bonjours distribués aux camarades et aux professeurs, on embarquait, on touchait, et le cheval enlevait les voyageurs vers la Pointe-du-Lac. Le beau temps! La joie de François faisait le bonheur de toute la famille. Tout le long de la route les questions pleuvaient de part et d'autre. L'intérêt que François semblait toujours porter aux travaux des champs n'était pas le moindre plaisir qu'il procurât à son vieux père. Aussi ne manquaient-ils jamais de faire ensemble la première visite de la ferme.

Et voici que, ce matin, à quarante-cinq ans d'âge, après plus de vingt ans d'absence, François revivait en partie cette scène de sa jeunesse. A côté de son père il regardait défiler les vaches.

"Tous de beaux animaux, disait Baptiste. Philippe veut des animaux de race. Tiens, vois-tu la grosse noire, près de l'appentis? Imagine-toi qu'il a donné trois cents piastres pour cette bête-là, et il prétend avoir fait un bon marché. Tu sais qu'il a toujours été calculeux, il l'est encore. Il écrit tout dans ses livres, des comptes à n'en plus finir, je n'y comprends rien . . . Le principal, c'est que ça marche, pas vrai?

—Bien sûr!

—Tiens, regarde celle-là qui passe. Ça vient de Johnny Maheux. Tu connais Johnny Maheux, de la Rivière-aux-Glaises? C'est un vieux cabaleur. Ces gens-là ont tout ce qu'ils veulent du gouvernement . . . Toujours est-il qu'il a pu procurer cette belle vache à Philippe."

Et Baptiste poursuivait son discours, que François approuvait d'un air attentif.

"Désiré, cria tout à coup le grand-père à un bout d'homme qui poursuivait les vaches, Désiré, va plus doucement. Jettemoi cette hart-là par terre! S'il n'a pas toujours un fouet à la main, celui-là . . . "

Quand les animaux se furent tous engagés dans le chemin central: "Laisse, Désiré, reprit le vieillard sur un ton radouci, je vais aller fermer les barrières avec ton oncle . . . Tu n'es pas pressé? dit-il à François, je vais te faire voir quelque chose.

—Volontiers, dit François, qui ne demandait qu'à visiter.

—Seulement, tu n'as pas de chaussures. Tu as des souliers de fillette, c'est comme du papier de soie. Désiré, cours vite chercher mes claques neuves dans le cabaneau, sous l'escalier. Apporte-les pour ton oncle, rapport à la rosée. Vite!"

Tandis qu'ils attendaient, Baptiste attira l'attention de François sur le potager où Léon travaillait. "Regarde un peu ce morveux-là, s'il a du beau tabac! Vois comme c'est feuillu, au mois de juillet!"

L'enfant accourut bientôt avec les caoutchoucs et les deux hommes s'engagèrent sur le chemin de ferme qui conduisait vers le coteau Sainte-Marguerite.

"La promenade sera un peu longue, dit Baptiste, mais ça te fera du bien. La marche t'ouvrira l'appétit. Les gens de ville, comme vous autres, ça mange toujours sans avoir faim, pas vrai? Tu te rappelles, quand tu revenais du collège? Au commencement des vacances tu ne mangeais pas, tu étais pâle. A la fin tu mangeais comme un homme et tu travaillais comme nous autres. Aussi, tu prenais des couleurs pendant ces deux mois-là, pas vrai?"

Et le vieillard se mit à rire de ces souvenirs lointains.

François jouissait souverainement d'entendre l'incessant bavardage du bonhomme, de le retrouver si pareil, avec son langage pittoresque, ses allures d'homme heureux et débordant de vie, son amour profond de la terre. Les promeneurs longeaient maintenant la prairie où Georges, le second fils de Philippe, fauchait le foin. Deux grands chevaux roux, à nez blanc, sveltes et vigoureux, traînaient à grandes enjambées la faucheuse mécanique. Dans les fermes voisines, chez Hector, chez Adolphe, deux frères de François, chez Bouchard, chez Camirand, son beau-frère, on voyait également circuler les faucheuses. Les chevaux n'émergeaient qu'à moitié par-dessus les longs épis de mil. On entendait les commandements du faucheur et des claquements de bouet à travers le bruit de la ferraille. François se laissait griser par l'air pur, par l'odeur des foins coupés, par le grand soleil qui montant triomphant, après s'être lentement dégagé des brumes du matin.

Quand la faucheuse de Georges fut proche:

"Certes, les beaux chevaux, dit-il.

—Hein! fit Baptiste avec fierté, de belles bêtes! Le petit gâs les préfère pour faucher le foin, parce qu'ils sont plus rapides. Pour la lieuse on prend les gros; j'en avais un de ceux-là, hier soir, pour aller vous chercher. Je les aime mieux, moi; ils sont plus tranquilles. Ils ne sont pas bien allants sur la voiture légère, mais, bateau! ça travaille bien! On ne dételle pas dans les cahots avec ces animaux-là, allez!"

François admirait les jolis chevaux qui, sans effort apparent, entraînaient la machine et scandaient rapidement leur marche de leur fine tête. Aux coins, quand ils ralentissaient pour tourner, ils happaient gloutonnement des touffes de longues herbes qu'ils dévoraient ensuite en les secouant dans l'air.

"Je vois bien que tu aimes toujours les chevaux, remarqua Baptiste, tu es bien resté le même! Je m'en doutais un peu, ajouta-t-il. C'est pour cela que je t'ai amené de ce côté-ci Je vais te montrer du beau butin. Tiens, regarde", ajouta-t-il, en étendant le bras.

A quelque distance s'avançaient une superbe jument et un poulain qui trottinait à ses côtés.

(A suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Québec. Prix: $0.75.

LA REPARTITION DES IMPOTS SCOLAIRES

M. Aurélien Bélanger prononce un vigoureux plaidoyer en faveur d'une répartition équitable des taxes scolaires dans la province d'Ontario.

MAGISTRAL DISCOURS

Partout où les catholiques ont en minorité en Canada, se ose la question de la réparti- ion des taxes scolaires de façon quitable pour les deux élé- nents: catholique et protes- ant. Au cours de l'hiver der- ier, nous avons attiré l'atten- ion de nos lecteurs sur le de- oir qui leur incombe de spé- ifier le paiement de leurs axes aux écoles séparées.

Nous n'avons pas dit, et nous e disons pas encore aujour- 'hui, mais nous le ferons le cas chéant, que, nous de langue rançaise, n'avons pas justice n matière d'enseignement rançais au sein des écoles sé- arées, quoique nous payons u- e part appréciable des impôts colaires.

Nous voulons simplement, ette semaine, en publiant le iscours de M. A. Bélanger, pro- oncé à la dernière session, marquer l'analogie existante entre la situation de nos écoles éparées en Alberta et celles de 'Ontario.

Les arguments invoqués, pour ne rédistribution plus équita- le des impôts aux écoles, s'ap- liquent ici presque en tous oints. Quel que soit le nombre 'actionnaires catholiques d'u- e firme, si l'ensemble est com- osé de confessions différentes, ersement des taxes est effectué ux écoles publiques.

On voit dans quel état d'in- ériorité nous place l'anomalie e nos lois. "You are not in Quebec", rétorquent les parti- ans du système injuste qui ous régit présentement. Nous e savons bien que nous som- nes pas dans le Québec et nous e constatons souvent. Là, la minorité protestante est traitée vec tous les égards dûs à une minorité.

C'est la substance du plai- oyer Bélanger à la session de Toronto, cette année. En raison e l'importance du sujet abordé, es arguments qu'il fournit en faveur de la revendication d'un traitement plus généreux, nous publions ce discours.

Le discours de M. Bélanger lui valut des éloges, même de ses adversaires politiques, no- tamment du premier ministre Ferguson. M. Aurélien Bélan- ger fut un défenseur des droits de ses compatriotes lésés, lors de l'imposition du fameux et mémorable règlement XVII. On sait que la minorité ontarienne a obtenu le rappel de cette loi vexatoire il y a deux ans. Le mérite en revient à l'"Associa- tion d'Education de l'Ontario", au journal le "Droit" et aux députés Canadiens-français, à M. Bélanger entre autres. Lais- sons-lui la parole. Disons ce- pendant, que la traduction de son discours qu'on nous a re- mise il y a quelque temps, ne rend pas justice à l'orateur, qui est sans contredit le député le plus éloquent de la législature ontarienne:

Discours de M. A. Bélanger

"Je désire attirer l'attention de la Chambre surtout sur la répartition de cet octroi de nos deux systèmes d'école.

Avant 1922 la répartition se faisait d'après le même principe mais cette année la question fut soulevée que ertains octrois n'étaient pas con- formes à la loi et qu'ils devaient être etournés aux fonds consolidés.

Si les octrois n'ont pas été payés e gouvernement d'alors est à blâmer pour ne pas avoir prévu la situation et distribué les octrois suivant la loi.

En juin dernier, la décision du Conseil Privé dans le cas Tiney, a déterminé trois points: premièrement, le département d'éducation a le droit d'organiser l'enseignement dans les écoles séparées et de prescrire les manuels; deuxièmement, les catholi- ques sont obligés de contribuer aux maintiens des high schools et n'ont pas le droit d'avoir leurs propres high schools; troisièmement, le jugement affirme que le gouvernement a la discrétion de répartir les octrois com- me il l'entend.

En 1924 la législature dont je faisais partie apporta des changements à la oi. J'ai donné mon assentiment à a provision qui donnait au ministre n pouvoir illimité à décider les oc- rois entre les écoles rurales et ur- aines, entre les écoles publiques et esécoles séparées. Je fais appel aux entiments de justice et d'équité du ministre et lui demande de ne pas onner les plus gros octrois aux écoles s plus riches.

La présente loi est injuste

Suivant le bon principe, les octrois s plus considérables devraient aller ceux qui en ont le plus besoin. Il t facile de comprendre que les oc- ois des écoles séparées ne sont pas sez élevés mais il ne peut être au- ement sous la présente loi.

La législature n'a jamais été saisie une question aussi importante que lle-ci.

Je serai satisfait si je puis créer un ouvement qui, après la session, vous rtera à réfléchir sur la question. Oublions que nous sommes à la gislature, considérons-nous comme ant les invités d'un club exposant tre point de vue. Tout ce que je sire ce matin, c'est de vous faire mprendre le point de vue des ca- oliques. Mettez de côté vos pré- gés, donnez-moi un esprit ouvert. Je m'adresse présentement à la sse dirigeante de la province et on but n'est pas de présenter une otion mais seulement de vous faire voir que les écoles séparées ne reçoi- vent pas un traitement équitable.

Les écoles séparées sont autant des écoles communes que les écoles pu- bliques. Le cas Tiney a aussi déter- miné ce point-là et il est injuste qu'elles ne soient pas traitées aussi équitablement que les écoles publi- ques.

Examinons la différence entre les deux traitements.

Si une école séparée fait l'acquisi- tion d'une école publique elle doit payer les débentures; la dette est attachée à la propriété.

Dans le cas contraire, si une école publique achète une école séparée, les contribuables de cette école sont per- sonnellement responsables du paie- ment des débentures. Nous ne récri- minons pas contre la pratique dans le cas d'un achat par les écoles séparées, mais contre cette obligation person- nelle des contribuables catholiques. Supposons que nous ne sommes pas intéressés en cette province et tâ- chons de nous rendre compte des con- ditions dans lesquelles les lois de la province placent les écoles séparées.

Nous devons reconnaitre le principe que les catholiques qui désirent payer leurs taxes aux écoles séparées de- vraient être autorisés par la loi à le faire.

Une journal hostile à nos intérêts nous concède ce droit. "Chaque pias- tre des taxes des écoles qui provient des catholiques devrait appartenir aux écoles séparées si l'individu le désire ainsi. Le même journal nous accuse de vouloir nous approprier l'argent provenant des protestants.

Ceci est une erreur magistrale. Ja- mais nous n'avons songé à faire ap- puyer nos écoles par d'autres, mais nous demandons avec instance ce qui nous revient. Présentement les ca- tholiques ne sont pas toujours libres de payer leurs taxes aux écoles sé- parées et c'est simplement à ces cas que nous voulons remédier. Prenons le cas d'une compagnie qui a ses ac- tions sur le marché; d'après la loi des écoles séparées une compagnie peut payer) la même proportion de ses taxes aux écoles séparées que la pro- portion de ses actionnaires catholi- ques. Antérieurement il était facile de déterminer cette proportion mais à présent les actions changent de mains tous les jours.

Les compagnies versent toutes leurs taxes aux écoles publiques

Les compagnies ne pouvant déter- miner le nombre des actionnaires ca- tholiques ne peuvent donner aucune partie de leurs taxes aux écoles sé- parées. Lorsque cette clause a été incluse dans l'acte, elle était très équitable. Aujourd'hui regardons l'es- prit de la loi tel que déterminé par ses auteurs et changeons la lettre qui ne concorde plus avec l'esprit.

Prenons une situation qui est enco- re plus absurde. Vous serez surpris si je vous dis que l'archevêque de Toronto peut être forcé de payer ses taxes aux écoles publiques. Posons d'abord le principe qu'une corpora- tion qui n'a pas d'âme et pas de reli- gion. Si la corporation du diocèse de Toronto détient des actions, disons dans le Catholic Register, d'après la loi, la corporation n'est pas catholi- que puisqu'elle est sans religion et la commission des écoles publiques peut réclamer ses taxes.

Prenez l'exemple de la banque Ca- nadienne dont les actionnaires sont tous catholiques à l'exception de 10 pour cent. Sans aucune requête la banque paie cette proportion de ses taxes aux écoles publiques.

Prenez aussi le cas des ordres reli- gieux qui détiennent des actions dans d'autres organisations. Est-ce votre désir de leur faire payer leurs taxes aux écoles publiques? Est-ce que cette possibilité cadre bien avec le british fair play dont vous êtes si fiers? Non, je ne crois pas que intentionnellement et de propos délibéré vous voulez être injustes à ce point.

Les assurances ne versent rien aux écoles séparées

Examinons une autre injustice qui se pratique en matière d'assurance. Les assurances n'ont pas d'actionnai- res, mais des assurés qui participent aux bénéfices. L'acte des écoles sé- parées ne prévoit à cette catégorie et conséquemment les compagnies d'assurance doivent payer toutes leurs taxes aux écoles publiques. Le Me- tropolitan Life Insurance compte une proportion de 40 pour 100 de catho- liques parmi ses assurés et consenti- rait à payer 40 pour 100 aux écoles séparées mais la loi ne le permet pas.

Je me permettrai de vous demander si le cas des assurances ne répugne pas à votre British fair play. Les utilités publiques ne peuvent non plus, quand bien même elles le voudraient, payer leurs taxes aux écoles séparées. L'aqueduc, par exemple, dans une ville où la majorité est catholique ne peut le faire.

Une autre injustice criante existe lorsqu'un catholique loue une bâtisse au gouvernement fédéral comme c'est souvent le cas dans Ottawa. Le pro- priétaire est forcé de payer ses taxes aux écoles publiques. Certainement que vous ne soutiendrez pas que cette obligation est injuste.

M. Bélanger veut éclairer

J'espère que vous examinerez cha- cun des cas que je vous ai soumis et que vous trouverez une solution. Je ne vous suggère pas de solution fixe. Mon seul but était de vous exposer aussi clairement que possible que la loi n'est plus du tout équitable et va à l'encontre de l'esprit que voulurent lui donner les auteurs. Je n'ai qu'une crainte: lorsque vous retournerez dans votre milieu, vos associations avec des mal pensants feront peut-être renaitre en vous des vieux préjugés qui vous empêcheront d'appliquer avec un es- prit impartial un nouveau règlement de cette question.

Nous voulons donner à nos enfants la meilleure éducation possible et nous demandons au gouvernement de ne pas nous refuser l'argent qui morale- ment nous revient et nous permettra d'atteindre notre but.

En face de cette chambre nous de- mandons que justice nous soit rendue, nous sommes sur un pied d'égalité avec les écoles publiques et nous vou- lons avoir le même traitement.

Sans vous demander d'agir de la même manière, je vous donne l'ex- emple de la province de Québec. Dans cette province, il n'y a pas de diffé- rence en ce qui concerne les écoles publiques et les écoles séparées. Lors- que la majorité d'une ville est an- glaise, les écoles françaises sont dites séparées et vice versa. Les écoles sé- parées jouissent d'une parfaite auto- nomie:

Elles nomment leurs inspecteurs, et leurs professeurs. Voilà ce qu'on en- tend par le nom de justice dans Québec. Si dans une même famille il y a des enfants protestants et d'au- tres catholiques les taxes sont ré- parties en la même proportion.

Je le répète, nous ne vous deman- dons pas d'étendre votre justice à cet- te limite mais seulement de trouver un moyen de remédier à l'iniquité du système actuel.

N.D.L.R.—Informations prises on nous dit que quelques banques anglai- ses, quelques établissements versent un pourcentage de leurs taxes aux écoles séparées, mais ce sont là des cas isolés. Nos principaux magasins ici à Edmonton ne donnent rien aux écoles bien qu'il y ait dans la plupart des actionnaires catholiques et que l'encouragement dans leur commerce leur vient dans une proportion consi- dérable des catholiques de toutes ori- gines.

Un mot d'explication

Nous publions cette semaine une première lettre de M. l'abbé J. A. Normandeau, curé de Girouxville, qui s'est occupé pendant trente ans et qui s'occupe encore de colonisation. Ces correspondances porteront sur des sujets dont il peut traiter pertinem- ment et pour cause.

Prière de noter que les remarques du dévoué colonisateur ne sont pas éloignées de ce que la "Survivance" a dit sur la politique d'immigration et de colonisation actuelle.

Nos lecteurs sont priés de lire les quelques articles que le curé de Gi- rouxville veut bien nous transmettre et, nous le prions par la même occa- sion, d'agréer nos remerciements et nos félicitations pour l'intérêt PRA- TIQUE qu'il porte à toutes ces ques- tions vitales.

Il quitte son poste

M. Alphonse Gaulin, de Woon- socket, démissionne comme consul général à Paris, poste qu'il détenait depuis l'année 1926.

Le département d'Etat de Washing- ton annonce que M. Alphonse Gaulin, consul général des Etats-Unis à Paris, a donné sa démission.

M. Alphonse Gaulin est un ancien maire de Woonsocket. Il est dans le service consulaire depuis 1905 et est âgé de 55 ans.

Après avoir été diplômé de l'uni- versité Laval de Montréal à l'âge de 19 ans, M. Gaulin entra à l'école de droit de Harvard. Après avoir ter- miné son cours à l'école de Cambridge, il s'accosia avec une firme légale de Woonsocket et prit une part active à la politique. Pendant son terme d'of- fice comme maire de cette ville, il fut nommé consul américain au Hâvre, France. Un peu plus tard, il était promu consul général à Marseille; quelques années plus tard, il était transféré à Rio de Janiero, Brésil, et en 1926, il allait occuper le même poste à Paris.

Des démarches faites auprès des membres de la famille du consul n'ont pu faire découvrir le motif de sa dé- mission, ses parents de cette ville i- gnorant absolument.

W.-E.-N. Sinclair et l'éducation

Le chef libéral en veut surtout à M. Ferguson pour sa poli- tique d'enseignement.

UN DISCOURS

Warkworth, Ont.—S. P. C.—Atta- quant énergiquement l'administration de l'enseignement en Ontario par le Premier Ministre Ferguson, M. W.-E.- N. Sinclair, leader libéral, a exposé ici, sa propre politique éducationnelle comportant plus d'autonomie locale, l'établissement d'un conseil d'éduca- tion composé de membres de l'Onta- rio Educational Association, et l'at- tribution de ce département à un mi- nistre compétent n'ayant pas d'autre portefeuille concurremment.

Il accusa le premier ministre Fer- guson d'avoir amené une rareté d'ins- tituteurs en cette province par l'a- doption de règlements inutiles dans les écoles normales. "L'éducation est une chose dans laquelle le peuple doit avoir le contrôle des dépenses et de la forme des cours à donner", dit-il, Elle ne doit pas être confiée à un seul homme, ni à un groupe d'hommes dans le département. L'autonomie lo- cale a été éliminée sous le régime Ferguson, et elle doit être restaurée.

"M. Ferguson a dit qu'il avait pris le portefeuille de l'enseignement pour une raison, et qu'il le garderait pour la même raison. Mais il ne nous a pas fait connaitre cette raison. Il parle de ses réformes scolaires depuis des années, il les soumet même à la Législature, mais quand le moment vient d'en faire l'épreuve dans une élection, il les serre dans un tiroir, tient le peuple dans l'ignorance, pour les rôtir de nouveau après les élec- tions."

Le président.—Vous avouez avoir trouvé ce portefeuille. Mais vous n'a- vez pas rendu l'argent qu'il contenait?

Le prévenu.—Je vous demande par- don, j'ai rendu l'argent.

Le président.—Comment cela? Le propriétaire prétend le contraire.

Le prévenu.—Mais je n'ai pas rendu l'argent à son propriétaire: je l'ai rendu à la circulation.

Ce qu'est Tangent

C'est la première fois que Tangent a l'honneur de paraitre seul sous son vrai nom. "Tangent" donc, puisque c'est son nom, est la première station de l'autre côté de la rivière Boucane, en haut des côtes, des fameuses côtes de la "Smoky".

Tangent est sur le Tp. 78, Rg. 24, à l'ouest du 5e M., comme on l'a déjà annoncé, écrit "rescrit", sous un nom anglais presque français, renferme une population presqu'exclusivement de langue française. Il y a actuellement 100 terres prises par des Canadiens-français, 10 par des Polonais catholi- ques et 5 par des Anglais. Et il n'y a encore qu'une petite lisière de prise du côté sud de la voie ferrée, les plus éloignés étant à 4 milles, ce qui veut dire qu'il y a encore de quoi placer environ 100 quarts à prendre dans les 4 à 5 milles au nord et à l'ouest où le terrain est de qualité supérieure, mais plus boisé.

Le "settlement" a pris naissance avec l'excursion du 4 avril dernier, et chaque semaine ajoute quelques uni- tés. Il y a à la gare un magasin de commodité par M. Isidore Langlois, pension et bientôt bureau de poste. Nul doute qu'à l'automne, quelques maisons s'élèveront sur l'emplacement et le terrain réservé par la Cie ainsi que plusieurs autres résidences sur les "homesteads".

L'abbé Normandeau, curé de Gi- rouxville y célébrait la première messe en juin et chaque mois, il y fait sa visite-missionnaire. Lors de sa visite de la semaine dernière, le premier baptême était fait et en double, celui de Mme Richard Chaput, née Mary Evelyn Godley qui abjurait le pro- testantisme et de son premier-né, baptisé Richard Philias. Parrain et marraine à Mme Chaput, l'abbé Nor- mandeau, et au bébé, M. Philias Cha- put, grand'père et Mlle Juliette Lan- glois.

Corr.

Moi . . . Je pense comme ça

—Moi, je pense comme ça . . .

Y a-t-il une parole plus bête que celle-là? Il n'y a qu'un bêta ou un imbécile pour la dire.

—Alors, pourquoi pensez-vous com- me ça et non pas autrement? Dites vos raisons.

—Moi, j'pense comme ça . . . Mes raisons? Je n'ai pas de raisons à vous donner.

Y a-t-il quelque chose de plus in- tolérable qu'un homme qui ne veut pas raisonner ses opinions?

Parfois l'homme qui s'affirme ain- si donne ses raisons. Si elles sont fon- dées, l'interlocuteur peut alors ré- pondre: "Très bien, vous avez raison de penser comme ça". Mais souvent l'interlocuteur prouve que vos raisons ne sont pas solides; il vous l'expli- que; alors rendez-vous et ne con- tinuez pas à dire:

—Moi, j'pense comme ça!"

Quand vous dites: "Moi, j'pense comme ça!" êtes-vous toujours cer- tain d'être dans le vrai?

S'il s'agit d'une question religieuse ou morale, sur laquelle votre curé et votre évêque se sont prononcés, êtes- vous certain de bien faire en vous obstinant dans votre entêtement? Croyez-vous que Dieu pense comme vous?

Vous êtes prêt à prendre sur vous toute la responsabilité de votre acte? Si vous êtes la cause que Dieu est offensé, savez-vous que le châtiment du scandaleux vous attend?

"Quand Satan s'est révolté, il a dit en substance: "Moi, je pense comme ça". Quand Adam a mangé le fruit qui nous a valu toutes nos misères, il a dit lui aussi en substance: "Moi je pense comme ça."

Vous êtes libre de penser croche durant votre vie, mais faites atten- tion de paraitre "croche" devant le tribunal du Souverain Juge.

La Porte du Ciel est étroite, les croches n'y peuvent passer.

Quand vous vous y présenterez, vous aurez beau dire: "Moi je pense que je mérite d'entrer, c'est mon o- pinion, c'est mon idée", rien n'y fe- ra. Il faudra avoir pensé comme Dieu, sur la terre, et penser encore comme lui à l'heure du jugement.

La Voix Nationale.

A ceux qui aiment un entremets sucré à la fin du repas, nous recom- mandons tout particulièrement la recette suivante:

Tarte Butterscotch

1 tasse cassonade
2 cuillerées à soupe beurre
2 cuillerées à soupe farine
2 jaunes d'oeufs
¼ cuillerée à thé sel
1 cuillerée à thé vanille
1 tasse Lait St. Charles Borden
½ tasse eau
2 blancs d'oeufs battus en neige
4 cuillerées à soupe sucre granulé
croûte de tarte cuite.

Battez ensemble la cassonade, le beurre, la farine, les jaunes d'oeufs et le sel. Ajoutez le lait dilué avec l'eau et faites cuire au bain-marie jusqu'à épaississement. Ajoutez la vanille; mettez tiédir et versez dans la croûte de tarte. Couvrez d'une meringue préparée avec les blancs d'oeufs et le sucre granulé. Faites dorer à four bien doux.

Douleurs rhumatismales. "Ma fem- me était si péniblement affligée de rhumatismes dans les genoux qu'elle ne pouvait plus marcher. Le Novoro du Dr Pierre lui donna du soulage- ment et elle va et vient maintenant dans la maison", écrit M. Michel Baca de Stafford, Conn. Cette fameuse médecine herbeuse est renommée pour le traitement efficace de ces maux particuliers. Ce n'est pas un article de droguiste car le remède est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré extempt de douane au Canada.

ann.

Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnaît l'homme de coeur.
J. E. Pécault.

Ce qui se passe en Alberta

Le coeur fait des contes à l'esprit qui les croit.
J. de Maistre.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Le 14 octobre, tous au Collège! Tous les Anciens de la ville devraient être là, et un bon nombre, le plus possible, des paroisses environnantes. Ceux qui seraient trop éloignés seront mis au courant de nos projets pour cette année.

On craignit un moment que M. l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, ne fût absent: une retraite qu'il devait prêcher à Wainwrighht. Heureusement tout s'est arrangé: la retraite aura lieu plus tôt et notre Président sera avec nous le 14.

A part la discussion de quelques points très importants pour la vitalité de notre Association, nous promet un programme alléchant, où figurent des artistes bien connus parmi les nôtres. Les Pères anciens élèves seront tous présents: on voudra sûrement revoir ces amis de retour après six ou sept années d'études dans l'Est. Donc, tous ensemble le 14! La route est si vite parcourue en automobile! qu'on se groupe: le voyage sera d'autant plus joyeux.

Après la cérémonie annuelle l'initiation, les cours reprennent à l'Université. Le Droit compte quatre Anviens élèves du collège; avec deux autres en Médecine, un à l'école d'agriculture, deux à l'école Polytechnique —génie minier—un à l'école Normale, un aux Arts, ce sont onze de nos Anciens qui fréquentent les écoles Supérieures. Si l'on ajoute ceux qui ont choisi le Séminaire ou le Noviciat, ainsi que nos deux Universitaires au Manitoba et en Saskatchewan, on constatera que notre Alma Mater fait bien son oeuvre, malgré le petit nombre d'élèves qui veulent faire jusqu'au bout leur cours classique.

R. P.

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée régulière des membres du cercle aura lieu lundi, le 7 octobre prochain au Club La Vérendrye, à 8 h. 15 p.m. Tous les membres sont priés d'être présents. Mlle E. Lévesque ayant démissionné on y discutera le choix d'une nouvelle présidente pour la fin de l'année.

Les Bonnes Amies sont à organiser une partie de cartes pour le 16 octobre prochain. On y jouera le bridge et le whist. Les billets sont maintenant en vente. Outre les prix donnés aux heureux gagnants il y aura aussi un prix d'entrée. Les Bonnes Amies comptent sur l'encouragement de tous "LEURS AMIES."

La secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

Dimanche, le 29 septembre eut lieu dans la salle Saint Joachim la première assemblée générale des membres pour la nouvelle année fiscale.

En l'absence de M. R. Lafleur parti pour remplir ces nouvelles fonctions dans la Saskatchewan, il fut remplacé par M. Gérard Baril.

Il fut décidé que dorénavant les assemblées générales seraient tenues le premier lundi de chaque mois sous la forme de "Smoker". Le lieu de rendez-vous sera publié dans la "Survivance" la semaine précédante.

Les élections générales seront tenues lundi le 7 octobre dans la salle Saint Joachim. Appel donc à tous les jeunes gens de langue française de se rendre nombreux. La programme pour la nouvelle année sera ébauché et nous promettons un hiver actif.

A tous les Jeunes Canadiens donc de se faire un devoir d'assister à la prochaine réunion le 7 octobre.

Eugène COTE, secrétaire.

Collège des Jésuites

On vante beaucoup la vie sociale de nos grandes universités. Quoique très bémolisée, comme il convient à la nature de notre institution, nous en retrouvons quelque chose dans nos petites soirées familiales. Nous visons et atteingnons les mêmes fins: fortifier l'esprit de famille qui doit régner parmi tant de jeunes appelés à vivre ensemble, égayer la vie toujours un peu austère du collégien, couper en tranches plus appétissantes la monotone longueur qui sépare septembre de Noël, Noël de juin. On peut même y voir un autre avantage qui sans rien enlever à l'agrément de ces soirées y sème un élément d'utilité: plusieurs font ainsi leurs débuts dans l'art de se présenter. S'ils affrontent sans souciller et avec succès leur premier auditoire, ils sont mûrs pour une scène plus grande!

Samedi 2 septembre, journée superbe et veille de la retraite, ce qui postule certainement un demi-congé. Les petits vont se balader dans les champs; les grands peuvent assister à une joute de "rugby" brillamment menée, entre les "Eskimos" d'Edmonton et l'Université d'Alberta. Le soir après souper, la première séance récréative vient donner un élan nouveau à l'entrain déjà réel qui règne partout. Georges Fortier, président du Grand-Conseil, félicite les élèves de leur excellent esprit. "C'est là, disait-il, le meilleur gage d'une entente profonde et durable entre nos Pères Supérieurs et les élèves . . . entente que nous avons tout intérêt à conserver!"

Musique, chant, déclamations se partagent le programme. Les roulades d'un pianiste saskatchewanien, Forest, annonce l'ouverture de la soirée. Ensuite se présente le tout petit Jean Brière qui nous déclame avec aplomb l'"Enseigne au cabaret." Lui succèdent quatre musiciens englobés sous le titre officiel d'"Orchestre Côté.' Chacun fait bravement son devoir; des bordées d'ondes sonores envahissent la salle, qui désespérément essaient de s'accorder—sans toujours y réussir—avant d'arriver aux oreilles des auditeurs. Une déclamation, rendue par un petit nouveau, élève des Eléments-Latins, Arthur Laberge, vient reposer, après cette orchestration tintamarresque. Il fallait un numéro bouffe au programme: un concours d'instrumentistes le fournira. Dix artistes défilent sur la scène et pendant une minute chacun exhibe au public ses talents réels et irréels, connus et inconnus. Les premiers recueillirent des salves d'applaudissements si nourries que malicieusement le Président du Grand-Conseil exhorta l'assistance à en ménager pour les derniers. Le jury, composé de quelques Pères, assigna le premier prix à Albert Côté. Le sort désigna Michel Maccagno comme second gagnant. Viennent ensuite deux déclamations goûtées de l'assistance: l'"Inventeur", par André M. Déchène, et le "Ruban", par Lucien Saint-Arnaud. La chorale parait deux fois; elle rend quelques bonnes vieilles chansons canadiennes "à répondre". L'auditoire ne se fait pas prier pour le faire et chacun attaque les refrains à gorge déployée.

Reste à désigner les gagnants d'une rafle organisée au profit des Missions, en moins de deux jours et qui rapporte $.75. Le sort en décidera, personnifié pour la circonstance par le bambino du Collège, Réginald Sargent. A qui la victoire? Réginald plonge la main, serre un des 300 billets . . . Médard Bougie, le principal organisateur du concours! Voilà du dévouement qui paie! Ensuite . . . scandale! Deux élèves monopolisent à eux seuls cinq prix, Antonio Gagnon le deuxième et le troisième, Michel de l'Ecorchère, les trois suivants. Rosaire Bernard gagne le septième. Beau succès qui témoigne de la faveur dont la cause missionnaire jouit auprès de nos élèves.

Le dernier numéro au programme et le plus goûté est une comique petite scène présentée par nos grands. Georges Fortier remplit à merveille son costume de policier et fait un gendarme des plus respectables. Valmore Robert semble fait sur commande pour son rôle de garçon de café. André M. Déchène et Raoul Fortin tiennent les premiers rôles qu'ils rendent avec aisance. Tous les quatre sont en verve et la pièce est prestement enlevée! Un léger goûter groupe au réfectoire les figurants de la soirée.

Dans les groupes estudiantins de la ville, on ne parle que de la fameuse "initiation" par laquelle tous les nouveaux universitaires doivent passer. Le Collège, lui aussi, a la sienne. Elle a commencé le lendemain de la belle journée dont nous venons de donner le compte-rendu; elle se prolonge pendant trois jours. Il suffira de la nommer pour marquer les divergences qui existent entre les deux: c'est la retraite. Le R. P. Alphonse Hamel, S.J., la prêche. Le R. P. Recteur donne les instructions en langue anglaise. Ce sera pour tous, nous l'espérons, une initiation à une vie de collégien plus pleinement vécue.

Peu à peu le nombre de nos pensionnaires augmente: nous voilà rendus à 107, ce qui fait avec les externes et demis un total de 150 élèves.

Saint-François d'Assise
EDMONTON-NORD

Les prières du mois du Saint Rosaire ont lieu matin et soir comme par le passé. En même temps ces jours-ci avait lieu la neuvaine préparatoire à la fête de saint François.

La fête sera célébrée par la communauté vendredi. Ce jour-là il y aura messe à 8 h. et le soir à 7 h. 45 salut du T. S. Sacrement. Après le salut, cérémonie du "Transitus" pour commémorer l'heureux trépas de S. François.

Le 6 octobre on fera la solennité. A 10 h. 30 grand'messe et sermon de circonstance donné par le R. P. Guillaume, professeur au collège Saint-Antoine. Dans l'après-midi, à 3 h. 30, réunion générale de tous les Tertiaires de la ville. Lè sermon sera donné par le R. P. Nelligan, curé de la cathédrale et de la vénération de la relique du saint.

Les Tertiaires se feront un devoir de se rendre à cette réunion générale. Ce sera pour eux une occasion de ranimer leur admiration pour leur Séraphique Père. L'instruction qu'ils y entendront les aidera à orienter leur vie vers l'admiration pratique de l'imitation des vertus de ce grand saint.

Busby

Les battages sont presque terminés. Tous nos braves cultivateurs sont satisfaits du rendement. Le blé a donné moyenne de 20 à 25 minots à l'acre et l'avoine entre 60 et 65 minots.

La question à l'ordre du jour à Busby est l'établissement d'une église avec prêtre résident. Ce souhait est légitime voire même nécessaire quand on considère le grand nombre de familles dont les enfants n'ont aucune instruction religieuse. Telles les familles Ephrem Bellerive, Daigneault, Perreault et dame veuve Clément, Léo Bellerive, Armand Riopel et Orphir Montpellier pour ne mentionner que les principales.

Nous prions sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dont la fête nous arrive cette semaine, 3 octobre, de jeter quelques fleurs célestes sur Busby. La plus appréciée sera à n'en pas douter celle de nous envoyer un prêtre rempli de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

—Corr.

Saint-Joachim

Les marguilliers de la paroisse ont été très satisfaits de la nombreuse assistance, accourue de tous les coins de la ville, pour prendre part à la première soirée familiale de Saint-Joachim qu'ils avaient tenu à organiser. Il n'y a pas que dans la peine que l'on reconnait ses véritables amis; mais aussi dans les occasions où il faut s'imposer quelque dérangement pour se joindre à la joie des autres.

Le whist de la cour fut joué avec ardeur par 36 tables, tandis que les amateurs de Bingo se disputaient les faveurs de dame Fortune, sous l'active direction de MM. Chatain et G. Lambert. Le comptoir de M. A. Baril ne manqua pas d'attirer quelques visiteurs.

Après les cartes vinrent les artites, qui, bien que pris un peu à l'improviste, surent entretenir gaiement l'auditoire. Il fait plaisir de remercier Mlles Bérengère Mercier et Gertrude Baril, M. Léo Corriveau, MM. René Leblanc, Gérard Baril et Robert Lalonde, de leur bienveillant concours. Un petit voyage à Jasper . . . sur l'écran, vint rappeler les douces heures des vacances ou en faire naitre l'espoir au sein de nos Rocheuses incomparables.

Les prix magnifiques que deux des marguilliers s'étaient réservés l'honneur de fournir allèrent aux heureux gagnants dont les noms suivent par ordre de mérite: prix des dames, Mlle H. Conroy, Mme P. Vettorel, Mlle Albertine Lessard; prix des messieurs, MM. L. Trudel, J. A. Turcotte, G. Sabourin. M. A. Baril tira le bon numéro du prix d'entrée

Quand l'heure de se séparer vint clore cette délicieuse soirée, tous se promirent d'être encore de la prochaine à Saint-Joachim, le 4e dimanche d'octobre, car il y aura de beaux prix pour ceux qui auront recueilli le plus de points dans les différentes parties de cartes

Nos fidèles percepteurs du revenu de l'intérieur, MM. Blais et Paquette, furent eux aussi très contents du bel achalandage qui entoura leur bureau. Ils savent que c'est un peu grâce à leurs dévoués services, que les finances de la paroisse se maintiennent en assez bonne posture.

Nous avions le plaisir d'avoir, comme officiant à la grand'messe, dimanche, M. l'abbé Codère, procureur du séminaire de Sherbrooke. Chaque automne semble vouloir nous le ramener; nous faisons des voeux pour qu'il y prenne tellement goût qu'il ne puisse plus nous quitter.

C'est aujourd'hui, fête de la Petite Thérèse, que se termine notre neuvaine paroissiale à cette "Fleur du ciel", de notre race et de notre temps. Puisse-t-elle continuer d'attirer de nombreux priants à l'église, surtout pendant les exercices de nos quarante-heures qui commenceront demain pour se poursuivre samedi et dimanche.

Brosseau-Duvernay

Les gens de Duvernay achèvent de battre leur blé. Le rendement a été de 10 à 15 minots de l'acre mais la qualité est très bonne, dit-on, du No 1. Comme le prix du blé reste haut et semble vouloir monter encore les cultivateurs s'encouragent.

L'école de Duvernay est ouverte avec Mlle Bouthillier de Hairy Hill, comme institutrice.

M. Joseph Willie Rhéaume, autrefois de Beauvallon, est déménagé à Duvernay. De ces temps-ci il se bâtit une nouvelle maison sur l'ancien emplacement de la beurrerie.

M. Onésime Paradis a vendu, la semaine dernière, ses terres et Dame Rumeur veut dire que M. Joseph Archambault ait aussi suivi son exemple. Ils ont vendu leur terrain à une agence.

L'école de Champlain est ouverte, sous la sage direction de Mlle Wickey.

Les battages sont finis dans nos régions et les fermiers de notre localité ont mis leurs machines à battre à l'abri.

Les travaux des champs se continuent. Nous les voyons soit herser, soit labourer; tous prennent de l'avance pour la prochaine semence.

Etaient de passage dans nos paroisses l'hon. sénateur P. E. Lessard, et M. L. A. Giroux, député de Grouard.

Le petit garçon de M. Gauthier, instituteur du district de Mamiestic, s'est cassé un bras en jouant. Il est à l'hôpital Sainte-Thérèse à St-Paul.

Calgary

Tous nos étudiants et étudiantes sont retournés à leur classe après une vacance toujours trop courte pour les jeunes. Le grand nombre fréquente les écoles de la ville, et un petit nombre ont quitté leurs familles pour différentes maisons d'éducation confiées à de sreligieux ou religieuses. Il serait à souhaiter que le nombre de ces derniers fût de beaucoup plus considérable; car trop peu nombreux sont nos enfants qui reçoivent une instruction solide avec une éducation chrétienne et canadienne-française.

M. et Mme J. R. Miquelon ont pris possession de leur nouvelle résidence sur le Mont-Royal. Cette maison de bon goût et des plus spacieuses leur réservera, nous leur souhaitons, de nombreux jours ensoleillés.

M. et Mme R. Spence sont allés à Edmonton ces jours derniers.

M. et Mme L. Poulin étaient à Edmonton dimanche et lundi.

M. et Mme G. Minard sont de retour de Banff où ils passèrent une quinzaine de jours.

M. P. Clermont de Lousana était de passage à Calgary au commencement de la semaine.

MM. A. Goulet, G. Minard, ainsi que L. Dorion de Montréal sont partis mercredi dernier pour une excursion de chasse à Lousana.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Lalonde se remet sûrement des blessures reçues, il y a quelques jours, lorsqu'une automobile vint frapper celle où elle se trouvait. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

—Corr.

Cluny

Mercredi à 10 h.h A.M., J. A. Maynard partait vis-à-vis l'hôtel du C.P.R. à Calgary pour revenir chez lui. Dix minutes plus tard, un camion lui coupa le chemin du mauvais côté et l'auto conduit par notre ami J. A. Maynard frappa le camion dans le côté et le renversa. Inutile de dire que l'auto fut endommagé pour 300 ou 400 dollars.

Dans l'après-midi le chauffeur du camion était arrêté et jeudi matin en coeur de police condamné à $15.00 d'amende et les frais pour avoir conduit son camion sans précaution et contre la loi de la ville de Calgary.

La nouvelle a causé un grand émoi à Cluny qui s'est vite tranquillisé lorsqu'on a appris que notre ami n'avait pas même reçu une égratignure et le conducteur du camion non plus.

Nous avons hâte de voir revenir M. J. A. Maynard qui attend que son auto soit arrangé pour descendre ici. On a appris que la compagnie propriétaire du camion devra payer les frais de réparations à l'auto.

Samedi matin MM. Arthur Gourdine et Julien Nobert partaient pour une visite à Red Deer chez M. Oscar Nobert.

M. J. B. Beaudin et son fils ainsi que Denis Crétin étaient à Calgary par affaires. —Corr.

Hussar

Une très agréable soirée, dont les invités auront souvenance, fut donnée, samedi dernier, par M. et Mme Th. Lessard, en l'honneur de M. et Mme Alcide Lagueux pour saluer le retour de leur voyage de noce. L'entrain, la bonne humeur et l'hilarité de chacun ne dérougirent pas de la veillée. Il y eut musique, chant et danse. A. M. Roméo Brassard, pianiste, revient en majeure partie, l'honneur de la musique, ainsi qu'à son ami, M. Jason Bell, saxophoniste.

Un succulent lunch fut gracieusement offert par Mme T. Lessard. Ce ne fut qu'aux petites heures que chacun songea, heureux des joyeuses heures passées, à regagner leur logis.

De beaux et nombreux cadeaux furent donnés et reçus avec gratitude.

M. et Mme Alcide Lagueux demeureront à Hussar, sur la ferme de M. Th. Lessard, ces derniers partant prochainement pour le Québec.

Etaient présents à la soirée: M. et Mme Cléophas Villemure, M. et Mme Alf. Ricard, M. et Mme Ant. Croteau, M. et Mme Henri Brassard, M. et Mme Ernest Gourdine, M. et Mme Matt. Stepan, M. et Mme Sainsbury, M. et Mme F. Cyr, M. Arthur Gourdine, M. H. Rougeau, M. Jos. Lessard, M. A. Ouimet, MM. A. et W. Fleury, MM. H. et J. Gourdine, M. Th. Villeneuve; Mlle Bernadette Lessard; Mlles Marie et Germaine Gourdine; Mlles Diana et Marie-Rose Villemure; Mlles Jessy et Nancy Elliot, Mlle Marjorie Janz; MM. Renold et Billy Renn, M. Graham Montgomery et nos deux musiciens, MM. Roméo Brassard et Jason Bell.

Comme déjà annoncé l'encan de M. Octave Fleury aura lieu le 10 octobre prochain.

Nous regrettons d'annoncer son prochain départ pour Modesto, Cal. Depuis plus de 13 ans dans cette localité, conséquemment un de nos pionniers, il nous quittera en laissant que des amis. Sans compter, qu'emmenant sa famille, il laissera parmi notre jeunesse un vide qui ne passera pas inaperçu. Ayant fait l'achat, lors de son voyage à Modesto au cours de l'été, d'une terre à fruits, il s'en va en faire l'acquisition, emmenant ses garçons Wilfrid, Armand et Théodore. Le voyage se fera en auto et tous serons heureux de rejoindre qui l'un, épouse, qui les autres, mère, frère Louis et soeur Marie-Rose demeurés là-bas au cours du dernier voyage de M. Octave Fleury.

Par une belle saison les moissons se sont récoltées et battues d'emblées. Aujourd'hui camions et voitures font la navette sur les routes, emportant ou allant chercher le fruit des labeurs du fermier. Celui-ci, tout en remerciant la Providence, accepte de gaité de coeur, ce qu'elle lui a octroyé. D'après les oui-dire, nous pouvons calculer, comme moyenne que le rendement de la récolte cette année est de 6 à 8, bien que plusieurs aient eu 15 et 20 minots à l'acre. —Corr.

Girouxville

Chercheurs de terres

Mme J. Cyr et ses deux fils, de Gravelbourg dans le but de se placer sur un homestead.

M. Raiche, de la Baie du Febvre, venu il y a quelque temps dans le même but, il guette sa chance. Ce Monsieur est père d'une nombreuse famille et voudrait bien se placer au milieu de ses coparoissiens de la Baie à Girouxville donc!

Un autre, jeune homme d'âge indécis, qui veut refaire sa fortune.

On dit qu'il n'y a plus de terrain disponible dans la localité, il est cependant curieux de constater que des quarts très appréciés ont été pris dernièrement encore, et pour la première fois; d'autres ont été assez chanceux de poursuivre patiemment une annulation et sont on ne peut plus satisfaits.

Bonne chance à tous.

Pluie et neige

Nous avons été gratifiés de la plus forte tempête de pluie mêlée de neige fondante qui ait eu lieu depuis des années ici. On se serait cru un moment dans l'est ou à Ottawa même, puisque les journaux de la semaine dernière nous annonçaient que de par là donc, il avait neigé et fait assez froid pour faire fonctionner les fournaises dans les bâtisses, magasins, maisons privées, etc. Après tout, nous avons eu de la pluie suffisamment pour abattre la poussière épaisse qui couvrait les routes et éteindre certains feux de marais et de bois qui pourtant faisaient bonne besogne depuis quelque temps.

Naturellement les travaux de battage sont retardés d'une grosse semaine et les autres travaux de même, vu que la terre est imbibée, saturée d'eau pour jusqu'après les semences d'avril prochain. Heureusement qu'il ne reste que très peu de grain à couper. Ce sera un retard considérable sans doute, mais nous avons encore le beau mois d'octobre en perspective, mois du Rosaire pendant lequel la bonne Vierge du Ciel écoutera les prières de ses enfants de la terre et leur enverra du temps propice pour sauver ce qui reste de la récolte.

Visiteurs

Mlle I. Dufresne, employée à la pension Brisson, à Donnelly en repos chez sa famille après une douloureuse opération pour les amydales.

M. M. N. Ruel, venant du sud de la Saskatchewan, dans le but de se placer au milieu de ses connaissances de Girouxville.

De retour

M. E. Pigeon, ouvrier parti depuis environ 2 mois travailler à l'emploi de M. Desrosiers, contracteur bien connu.

Le jeune J. Benoit, des battages en Saskatchewan à Viscount, son ancien endroit de résidence.

M. A. Roy, après quelques mois passés aux alentours de Legal.

—Corr.

Lamoureux

Notre première soirée de cartes de la saison a été un franc succès. La salle paroissiale était bien remplie. Nous avions deux cent cinq entrées sans compter les enfants. Toutes les tables étaient occupées par les joueurs de cartes.

Les prix des dames donnés par Edmond Gaumont, Joseph Normandeau et Philias Royer, furent gagnés par Mmes Desrosiers, Laura Gaumont et Eugénie Bergeron.

Les prix des hommes, offerts par Alfred Lamoureux, Emilien Paradis et Philias Royer, furent enlevés par Adélard Gaumont, Arsène Godard et Joseph Bouffard.

Le prix d'entrée donné par Arthur Lamoureux échut à Arthur Rocque; tandis que le prix de la râfle offert par Mme Philion fut gagné par Georges Lamoureux.

Après le réveillon, se déroula un gentil programme de musique. Rachel et Rémi Lafranchise nous égayèrent par un duo de piano, puis chacun séparément nous fit entendre un morceau de choix. Nos félicitations à ces deux jeunes qui promettent pour l'avenir. Nous leur disons un cordial merci, d'être venus de Saint-Albert pour nous servir ce régal.

Eugène Rocque, Alma Langlois Lucien et Ephrem Langlois chantèrent: "O mon beau Canada" et nous charmèrent par les accents mélodieux de leur orchestre composé de piano, violons et ocarina.

Ces artistes s'excusent du manque de préparation vu les travaux pressants de la saison. Jugez un peu, s'ils aavient été préparés!

Entre ces différents morceaux de musique au programme, il y eut la distribution des prix et diplômes du "Concours de français", aux élèves méritants; chaque élève vint recevoir sur la scène du théâtre sa récompense, salué par les applaudissements de l'assistance.

M. le curé nous fit part de ses impressions de voyage à la côte du Pacifique et nous conta particulièrement sa visite aux fours crématoires de Portland.

Nous remercions de leur présence nos amis de Fort Saskatchewan, St-Albert et Calder.

Nous avons plusieurs malades aux hôpitaux d'Edmonton: à la Miséricorde, M. Adolphe Mathieu qui a été mordu cruellement par un porc. Son état très grave au début s'améliore chaque jour.

Egalement à l'hôpital de la Miséricorde: Omer Houle qui a subi une légère opération. Le mieux qui s'en est suivi continue et il rentrera sous peu à domicile. —Corr.

Donnelly

La paroisse de Donnelly vient de perdre l'un de ses pionniers, dans la personne de M. Joseph Humeau.

M. Joseph Humeau est décédé à l'âge de 57 ans à l'Hôpital, à Peace River, à la suite d'une pneumonie et après quelque jours de maladie seulement.

Transporté à Donnelly, vendredi le 20. il a été exposé à la demeure de M. Joseph Poulin, où ses nombreux amis sont venus lui rendre une dernière visite.

Après avoir mis ordre à ses affaires spirituelles, il disposait de ses biens temporels en faveur de ses deux enfants Joseph et Denise Humeau, instituant M. Autonin Cardinal son exécuteur testamentaire.

Son service funèbre a été chanté à Donnelly par le Rév. Père Péran, samedi le 21 à 10 h.

Malgré une pluie torrentielle ses amis y ont assisté nombreux.

Les funérailles étaient conduites par M. Antonin Cardinal, les porteurs étaient MM. E. Riquier, Auguste Couillard, T. Thibault, Arsène Unvoas, A. Cardinal et Jos Poulin.

Le choeur de chant dirigé par M. Rodrigue Pariseau exécutait la messe de Perreault.

Remarqués dans l'assistance, MM. E. Riquier, H. Lucas, T. Leblanc, Edouard Brison, Emile Leblanc, Léo Roy, Jos. Fillion, Edouard Cimon, Lionel Chalifoux, Lucien Chalifoux, Joseph Pariseau, L. P. Pariseau, Olivier Thibeault, J. B. Béland, Ed. Perry, Roger Pinco, A. Boissonneault, A. J. Desnoyer, David Desnoyers, Arthur Detinger, Edmond et Georges Labbé, Ephrem Lemay, Antonio Lussier, Z. Côté, M. Leclerc, Ernest Pallie, Louis Hébert, Mesdames E. Requier, Adélard Pariseau, T. Leblanc, J. B. Béland, Oliva Giroux, E. Lemay, H. Lucas Gaspard Dandurand, Mlles Poulin, Chauvette et nombre d'autres.

Les Révérendes Soeurs Ste Croix ont aussi assisté nombreuses aux funérailles.

L'exécuteur testamentaire, M. Antonin Cardinal, prie, tous ceux qui lui ont facilité la tâche, d'accepter ses plus sincères remerciements et spécialement, Mesdames O. Giroux H. Lucas et MM. Jos. Poulin, Fred et David Desnoyer, et M. Lionel Chalifoux qui ont mis leurs autos à la disposition des porteurs et de l'assistance.

R. I. P.

Legal

Jean-Baptiste Laforce, qui se trouve à l'hôpital Général d'Edmonton, depuis trois mois, à la suite d'un coup de pied de cheval, vient de subir une sérieuse opération à la colonne vertébrale. Les docteurs auraient découvert la cause de sa paralysie et l'opération a bien réussi. A l'hôpital Général également, Mme Ménésippe Massie qui se remet tranquillement, mais sûrement; Henri, le plus jeune enfant de M. et Mme Denis Boisvert, qui prend la place de sa petite soeur; Mme Gabriel Tieulié, qui est tout heureuse de la naissance d'une petite fille.

M. et Mme J. E. Beaulieu, anciennement de Legal et à présent de Joliette, province de Québec, sont de passage parmi nous, en route pour la Californie. Ils ont fait le trajet en automobile en sept jours. Ce sont des braves. M. Beaulieu est, à Joliette, propriétaire d'un garage prospère et agent des automobiles Ford.

Baptêmes: Joseph Germain Jules, né de Fortunat Larose et Theola Deschatelets. Parrain, Jules Larose, marraine, Marie-anne Larose, frère et soeur de l'enfant.

Marie Germaine Denise, née de Jules Baert et Marguerite St-Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Baert, oncle et tante de l'enfant. —Corr.

Lac Froid

Les battages sont déjà commencés depuis une semaine et si le beau temps continue une autre semaine tout le grain sera presque tout battu ici, nos gens se réjouissent, le rendement est très satisfaisant et de bonne qualité et tous font des voeux pour que la Providence leur envoie une aussi bonne récolte l'an prochain.

Les frères Déry ont fait l'acquisition d'un tracteur John Deer et ils se partagent les battages ici avec les frères Poirier et les frères Hébert.

Corr.

Rivière qui Barre

Il y aura un concert dans la salle Paquette, à Rivière qui Barre, le 13 octobre prochain, donnée au profit de l'A.C.F.A.

Nous espérons que notre président général et aussi notre secrétaire et plusieurs autres d'Edmonton et des paroisses environnantes se feront un devoir de s'y rendre.

Nous aurons des acteurs et des chantres distingués.

Il y aura un réveillon après le concert, servi par les dames et demoiselles de la paroisse.

Morinville

Dimanche dernier, favorisé d'une température idéale les paroissiens se donnaient rendez-vous au cimetière. Il y eut récitation du chapelet et ensuite le R. P. Bideau, O.M.I., de Saint-Albert, donna le sermon en français, anglais et allemand. Avec son éloquence persuasive et entrainante il sut trouver le chemin des coeurs. Il expliqua les leçons que tout chrétien doit retirer de cette visite à leurs chers défunts. Tout d'abord, dit-il, ces morts semblent nous dire qu'un jour le même sort nous attend, tenons-nous prêts, ne soyons pas attachés à ce qui passe. Nos morts nous prêchent aussi l'immortalité de l'âme et par conséquent elle doit être la préoccupation de notre vie puisque notre âme sauvée tout est sauvé. Le R. Père termina en faisant un appel chaleureux pour les aider par nos prières et surtout par l'offrande du saint sacrifice de la messe. Cette cérémonie est vraiment la fête du coeur et du souvenir pour nos chers disparus.

On ne saurait trop féliciter notre bon et dévoué curé, Mgr Pilon, pour avoir établi dans notre paroisse et même dans le diocèse ce pèlerinage annuel au champ des morts.

Morinville vient de perdre un de ses vieux pionniers dans la personne de M. Alfred Forest. Ses nombreux amis garderont le meilleur souvenir de celui qui se montra pendant toute sa vie un chrétien exemplaire et un citoyen intègre.

M. l'abbé Ovide Desroches, enfant de la paroisse, chantait la grand'messe dimanche dernier. Il vient de quitter sa paroisse de Plamondon pour aller s'enfermer à la Trappe d'Oka, dans l'ordre des Cisterciens. Son rêve sera bientôt réalisé car depuis de nombreuses années, il désirait se consacrer à la vie contemplative.

La semaine dernière M. Harry Wynne recevait la visite des RR. PP. McDonald et McGuire, Rédemptoristes, de la paroisse de Saint-Alphonse d'Edmonton.

En visite au presbytère, M. l'abbé Loranger, curé de Saint-Edouard, M. l'abbé Benoit Marchand, de Picardville, M. A. Hamelin, missionnaire-colonisateur et les PP. Béliveau et Jean, du collège des Jésuites.

M. Eudore Bellerive vient de se fixer définitivement dans Morinville. Il est l'agent de l'élévateur à grain de l'Alberta Pool. Il s'est construit un coquet "bungalow" sur la rue de la gare.

Bienvenue donc à M. Bellerive et nous espérons que durant le cours de l'hiver il fera bénéficier Morinville de son talent d'artiste.

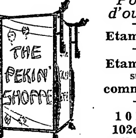
Un grain de bon sens.—Le présent est l'enclume où se fait l'avenir.

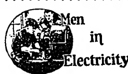
Saint-Edouard

M. Elzéar Bisson est arrivé de McLennan.

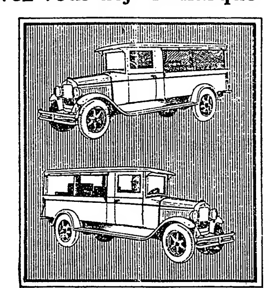
M. J. N. Gareau a vendu son magasin, etc., à M. Henri Plante.

La récolte est battue. On est très satisfait pour l'année. Des cultivateurs ont eu à l'acre une moyenne de 22 minots, d'autres de 26, de 31 et plus. Les batteuses d'alentour n'ont pas manqué de venir profiter de cette aubaine.









Et nous?
90 p.c. des fermiers danois sont membres de 1 à 7 sociétés coopératives.

POUR NOS FERMIERS

Les Danois ne travaillent pas comme des isolés, des gens qui se regardent jalousement.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.22
No. 2 Nord	1.19
No. 3 Nord	1.16
No. 4 Nord	1.10
No. 5 Nord	.97
No. 6 Nord	.77
Fourrage	.70
Avoine—	
No. 2 C. W.	.53
No. 3 C. W.	.50
Orge—	
No. 3 C. W.	.53
No. 4 C. W.	.48
Seigle—	
No. 2 C. W.	.84
No. 3 C. W.	.79

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	1.39¾
No. 2 Nord	1.36¾
No. 3 Nord	1.33¾
No. 4 Nord	1.24¾
No. 5 Nord	1.17¾
No. 6 Nord	1.03¾
Fourrage	1.01¾

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.43¾
No. 2 Nord	1.40¾
No. 3 Nord	1.36¼
No. 4 Nord	1.31¾
No. 5 Nord	1.21
No. 6 Nord	1.00¼
Fourrage	.85
Avoine—	
No. 2 C. W.	.66¾
No. 3 C. W.	.63¾
Fourrage	.61¾
Orge—	
No. 3 C. W.	.72¾
No. 4 C. W.	.67¾
Fourrage	.56¾
Seigle—	
No. 2 C. W.	1.04½
No. 3 C. W.	.99½

Bétail—	
Taures de choix	7.00 à 7.50
" ordinaires	6.50 à 7.00
Veau de choix	10.00 à 11.00
" bonne qualité	9.00
" " commune	5.00 à 7.00
Bouvillons (steers) de choix	7.50 à 8.00
Bouvillons qualité ordinaire	7.00 à 7.25
Boeuf de choix	6.25 à 6.75
" ordinaire	5.25 à 6.25
" commun	5.50 et moins
Mouton	9.00 à 9.50
" de l'année	7.50 à 8.00
Agneau de boucherie	9.00 à 9.50
Porc de choix	13.25
" ordinaire	12.75
(Ces prix sont préparés le mardi soir)	
LAIT	2.70
Crème—	
Spéciale	.36
No. 1	.34
No. 2	.31
Oeufs—	
Extra	.39
Frais	.32
2e qualité	.20
Communs	.18

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

A méditer

Du "Kansas Farmer":

"La coopération est-elle payante pour le cultivateur? Sans doute qu'elle paye. Si elle n'a pas payé jusqu'ici, c'est qu'on a pas encore réalisé qu'elle est payante et parce qu'on n'a pas encore fait assez de coopération. Le plus tôt les cultivateurs américains réaliseront que la coopération est payante, le plus tôt ils uniront leurs intérêts et leur influence, le plus tôt leur position s'améliorera.

"L'un des principaux problèmes est celui de la mise sur le marché. Sous le système actuel, le cultivateur vend au prix fixé par d'autres, qui ne tiennent aucun compte du coût de production. Résultat: pertes fréquentes.

"Le seul moyen pour le cultivateur de contrôler le marché et d'obtenir de meilleurs prix, c'est la coopération, qui élimine les intermédiaires inutiles et permet de vendre directement du producteur au consommateur.

"Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas, si seulement les cultivateurs voulaient s'unir dans des coopératives administrées sur un pied d'affaires, comme tout autre commerce."

Ce qui est bon pour le cultivateur américain ne saurait être mauvais pour le cultivateur canadien.

Notes sur l'agriculture

Par M. Armand Létourneau, directeur du "Journal de l'Agriculture"

Seules les vaches contrôlées peuvent être admises aux expositions agricoles danoises. Leur rendement en lait et en beurre POUR CHAQUE ANNEE depuis le 1er vêlage doit être imprimé dans le catalogue. Les prix sont donnés en conséquence.

—x—

Pour qu'une vache soit exhibée, certaines sociétés agricoles danoises exigent un rendement minimum en lait et en matière grasse. Pour le taureau, on exige un rendement minimum chez sa mère et sa grand'mère. En bas de ces chiffres, pas d'entrée.

—x—

Il y a au Danemark 1,077 clubs propriétaires de 1,254 taureaux représentant les intérêts de 26,000 petits cultivateurs. L'Etat subventionne les seuls clubs qui ont des taureaux à bon "pedigree".

—x—

Le Danemark ne'st pas une Terre Promise agricole. Son sol, son climat et les marchés à sa disposition ne sont pas exceptionnellement favorables. Ce qui est par contre tout simplement merveilleux, c'est l'esprit d'accord qui règne entre les fermiers et leur très remarquable avidité de s'instruire.

SUR L'ELEVAGE DU RENARD

Un autre témoignage

M. G. Larouche de la Baie Saint-Paul, dans le comté de Chicoutimi, a envoyé il y a quelque temps à la direction du "Progrès du Saguenay", une très intéressante lettre sur l'élevage du renard, très en faveur depuis quelques années auprès de nos compatriotes, non seulement dans les maritimes, mais aussi dans la province de Québec et dans l'Ouest canadien.

A titre de renseignement pour ceux qui s'intéressent à cet élevage nous publions la lettre ci-dessous:

M. le rédacteur,

L'élevage du renard est une entreprise très profitable pour ceux qui l'exploitent avec intelligence. Chaque année, dans nos forêts, la chasse fait disparaître graduellement nos animaux à fourrure, mais il n'en est pas de même pour les goûts de la mode, qui ne disparaissent pas facilement quand ils sont consacrés par le confort et l'élégance. Aujourd'hui, les peaux de renards argentés valent plus que les brillants et les demandes sont cent fois plus grandes, tandis que l'approvisionnement diminue. Ces peaux ont toujours été portées par les rois et les millionnaires. La richesse générale, puis le soyeux et le lustre de cette fourrure en font la grande favorite des femmes du monde. A l'encontre d'autres fourrures, le renard argenté est toujours fashionable. La peau de renard argenté vaut son poids en or, elle est même souvent payée plus que son poids en platine.

L'exemple offert par l'Ile du Prince-Edouard n'a pas été perdu pour d'autres contrées, et déjà l'élevage du renard argenté s'est propagé jusqu'au Japon et en Chine. En Angleterre et en Ecosse, il a fait de beaux progrès, il y a quelques années, des commandes pour reproducteurs sont arrivées à l'Ile du Prince-Edouard, d'une société de Tyrol, de la Tchéco-Slovaquie, d'un professeur d'Histoire naturelle de Munich, etc. Si dans ces pays mêmes, l'on a pu réunir les capitaux nécessaires pour l'achat de producteurs, cela montre qu'ils reconnaissent le grand avenir réservé à l'élevage du renard argenté.

Revenons maintenant au Canada et aux Etats-Unis, puis citons quelques-uns des hommes de la plus haute réputation qui sont directeurs de sociétés d'élevage du renard argenté. Des dames de la société l'entreprennent elles aussi, à leur compte, Nombre de fonctionnaires des gouvernements du Canada et des Etats-Unis, désireux de gagner beaucoup dans cette branche ont monté des fermes d'élevage et ont même abandonné leur situation pour s'y vouer exclusivement. N'est-ce pas là une preuve concluante que le grand avenir réservé à cette industrie est reconnu par les hommes au courant de ce qui se passe?

Négligez, si vous voulez, toutes les prétentions exagérées, vous resterez cependant en face du fait qu'un nombre toujours croissant d'hommes expérimentés considèrent cette industrie comme l'une des entreprises les plus merveilleuses.

Si l'avenir ressemble au présent et au passé, c'est encourageant. Et si cette industrie rapporte des bénéfices supérieurs à beaucoup d'autres, il est bon de le reconnaître. Ceux qui se laissent emballer dans l'élevage du renard se laisseraient aussi bien emballer dans d'autres industries.

D'après mon expérience, il n'est pas bon de mettre toute la couvée d'oeufs dans le panier du renard.

Je suis cultivateur depuis 16 ans et les six dernières années furent consacrées à la culture et à l'industrie du renard. Je connais les deux choses. Je ne veux pas que l'agriculture soit abandonnée, car la famine sévirait vite dans le pays; mais je conseillerais beaucoup aux gens qui ne sont pas agriculteurs de mettre un petit capital dans l'industrie du renard où il y a vraiment de beaux profits à faire.

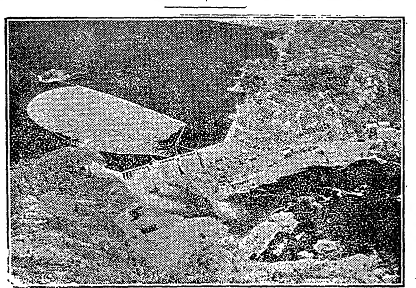
G. LAROUCHE.

REVUE SEMESTRIELLE DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

L'hon. M. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, indique les progrès réalisés au Canada.

Dans la présente revue semestrielle des entreprises canadiennes d'aménagement des forces hydrauliques, l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, donne une idée des progrès réalisés depuis le début de l'année. Plusieurs ouvrages ont été terminés et mis en fonctionnement, des entreprises de première importance ont été poussées avec diligence et de nouveaux projets comportant des travaux considérables ont été mis à l'étude dans plusieurs provinces.

Durant la première moitié de l'année, les nouveaux aménagements entrepris ainsi que les additions à des usines déjà existantes ont ajouté près de 200,000 ch. au total des installations



Vue aérienne de l'aménagement effectué à Big Eddy Dam, sur la Spanish, Ontario, par l'International Nickel Company. Cette centrale d'une puissance initiale de 28,200 ch. a été mise en fonctionnement cette année.

du Dominion, tandis que les aménagements actuellement en voie de réalisation comporteront une puissance ultime supérieure à 2,000,000 de chevaux. Le présent exposé ne passe en revue que les installations les plus importantes.

Colombie-Britannique

La British Columbia River Corporation a commencé dès le début de l'année à Ruskin, sur la Stave, la construction d'une nouvelle station centrale. On espère que le premier groupe électrogène de 42,500 ch. sera installé pour l'automne de 1930 et le second de même puissance en 1931. La même compagnie pousse activement la construction d'un aménagement important sur la Bridge et s'attend à pouvoir utiliser les premiers 56,000 ch. en 1933. L'agrandissement et l'amélioration sur l'aménagement de la rivière Jordan sur l'ile Vancouver ont également été comencés et comprendront l'installation de 2,250 ch. à une usine à fonctionnement automatique seituée près du barrage actuel de dérivation.

Ailleurs dans la province, la West Kootenay Power and Light Company a terminé son usine de 75,000 ch. à South Slocan sur la Kootenay, et la West-Canadian Hydro-Electric Corporation a mis en fonctionnement aux chutes de Shuswap, dans le district de Vernon, un aménagement initial de 3,800 ch.

Les aménagements projetés comprennent l'installation de 15,000 ch. au canion Philipps sur la rivière Elk par la East Kootenay Power Company et une usine de 80,00 ch. pour la West Kootenay Power and Light Company sur la Pend d'Oreille. D'autres projets sont également à l'étude pour l'exploitation des forces hydrauliques des rivières Campbell, Nimpkish et Stamp sur l'île Vancouver, et Lois, Chilico et Adams sur le continent.

Alberta

Des progrès satisfaisants ont été réalisés par la Calgary Power Company dans l'érection de sa centrale de Ghost sur la Bow, environ trente milles à l'ouest de Calgary. L'aménagement initial comportera deux groupes électrogènes de 18,000 ch. et l'on s'attend que l'usine entrera en fonctionnement sous une hauteur de chute partielle en novembre de cette année. La compagnie fait aussi étendre son réseau de transmission dans la région située entre Calgary et Edmonton.

Saskatchewan

Le premier aménagement hydro-électrique de cette province est maintenant en bonne voie de réalisation à Island Falls sur la Churchill où la Churchill River Power Company, filiale de la Hudson Bay Mining and Smelting Company, construit une centrale destinée à recevoir six groupes électrogènes de 14,000 ch. chacun, dont trois seront d'abord installés.

Québec

Les installations déjà terminées au cours de la présente année comprenent: l'addition des quatrièmes groupes électrogènes de 34,000 et de 24,000 ch. respectivement sur la Gatineau Power Company à ses centrales de Chelsea et de Farmers, ainsi que celle du deuxième groupe de 25,000 ch. à son usine de Bryson; l'addition du groupe No 8 de 43,000 ch. à l'usine d'énergie de la Shawinigan Water and Power Company à Shawinigan Falls, et l'achèvement de l'usine construite par la Ville de Sherbrooke à Westbury sur la St-François.

Divers travaux d'aménagement sont poussés avec activité. A Chute à Caron, sur le Saguenay, l'Alcoa Power Company fait de rapides progrès dans l'érection de sa centrale où une installation initiale de quatre groupes électrogènes de 65,000 ch. sera terminée en 1931. La puissance ultime de cet établissement sera de 1,000,000 de chevaux. Sur la rivière des Prairies près de Montréal, l'entreprise de la Montreal Island Power Company est très avancée et six groupes de 8,800 ch. seront prês à fonctionner vers la fin de la présente année.

COMMENT FAIRE MURIR LES TOMATES VERTES

(Notes des fermes expérimentales)

On continue à demander des tomates mûres dans certains endroits après que la saison normale pour cette récolte est terminée. On peut satisfaire cette demande en faisant mûrir les fruits artificiellement sous abri. Les fruits que l'on se propose de faire mûrir de cette façon doivent être bien développés, sans tares, comme par exemple les fentes de la peau, les meurtrissures, les atteintes de la gelée, etc. On a constaté cependant que les fruits très verts ne donnent pas de beaux produits; on aura donc soin de choisir pour cela des tomates qui sont aussi près de mûrir que possible. Si l'on peut mettre ces fruits dans une chambre modérément fraîche, à environ 60 à 65 regrés, ils mûriront sans difficulté pendant une longue période de temps.

Il y a plusieurs modes de traitement et les suivants sont les meilleurs; on essuie d'abord les fruits pour enlever le sable, on les classe en fruits sur le point de mûrir; verts, très verts, etc., on les emballe dans du papier de soie, après quoi on les met en une seule couche sur un rayon ou dans des paniers. Il y en a qui préfèrent mettre les fruits sans les emballer sur les rayons ou dans les paniers; les deux méthodes sont bonnes, mais les fruits emballés dans du papier se fanent moins que ceux qui mûrissent sans papier.

Il y a aussi la maturation au moyen du gaz éthylène. Ce moyen exige un outillage spécial, comme une chambre imperméable au gaz dans laquelle les fruits sont mis sur des claies ou dans des paniers. Le gaz peut être employé à différents degrés de concentrations, variant depuis un pied cube de gaz un pied sube par 5,000 pieds cubes éthylène par 500 pieds cubes d'air à d'air. La température dans la chambre de maturation doit être maintenue entre 65 et 70 degrés. En six jours, on peut obtenir des tomates mûres par ce moyen.

F. T. RITCHIE,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

Vases ou boues pour l'amendement du sol

(Notes des fermes expérimentales)

Les vases sont des dépôts formés par les marées ou trouvés dans les fonds des étangs, des lacs ou des rivières; leur composition est extrêmement variable suivant leur origine et la façon dont elles se sont formées. Elles se composent principalement de roche pulvérisée, d'argile et de sable, avec des coquilles plus ou moins pulvérisées—des restes de végétaux et d'animaux—en quantité variable.

Ces vases ne sont pas en général très riches en principes fertilisants; chez beaucoup d'entre elles, le pourcentage de ces principes ne dépasse pas celui que l'on trouve dans les bons sols. Cependant, certaines vases contiennent des quantités importantes d'azote et de matière organique et, à ce titre, elles sont spécialement utiles pour l'amendement du sol. Le plus grand service que rendent ces vases ou du moins la plupart d'entre elles est d'améliorer l'état mécanique des sols fatigués et épuisés. Les vases qui contiennent une forte proportion de chaux, comme par exemple les coquilles marines, de moules ou de coquilles d'huitres sont des amendements utiles pour les sols acides et ceux qui ont besoin de calcaire, car elles apportent des quantités assez élevées de carbonate de chaux. Il est vrai que la chaux contenue dans ces coquilles et ces catégories de vases a une action assez lente; mais les résultats sont durables, et ces matériaux ont été employés utilement pour corriger l'acidité du sol sur bien des fermes des provinces maritimes. On ne peut pas compter cependant que ces vases prennent la place du fumier ou des engrais chimiques, quand bien même elles seraient de très bonne qualité.

L'emploi des vases sur le sol a diminué en ces dernières années et il semble que cette coutume est en train de disparaître. C'est sans doute parce que les derniers progrès dans l'agriculture scientifique ont permis d'augmenter d'une facon plus économique la productivité du sol au moyen de bonnes méthodes de culture, qui comprennent l'emploi raisonné du fumier et des engrais chimiques, plutôt que par l'application d'amendements de cette catégorie.

Il y a bien des sols, sans doute, qui peuvent être améliorés temporairement par une application de bonnes vases, mais il faut prendre soin de se renseigner au sujet de la composition de la vase, de ce que coûte l'extraction, les charrois, et l'on fera bien d'en faire l'essai dans le champ sur une petite échelle avant d'entreprendre de gros déboursés.

L. E. WRIGHT,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

Qu'est-ce que l'agrologie ?

L'agrologie est l'étude du sol. On distingue l'agrologie générale qui étudie le sol en lui-même, et l'agrologie spéciale ou descriptive qui s'occupe plus spécialement de la description des différents terrains agricoles.

Les sols furent d'abord distingués à l'observation des caractères extérieurs d'après leur manière d'être et l'aspect de la végétation; puis on étudia leur constitution mécanique ou minéralogique pour en arriver à reconnaitre les divers composants mécaniques: sable, argile, calcaire et humus.—Gasparin.

L'agrologie poursuit aujourd'hui l'étude des nombreux porblèmes dont le sol est le siège: formation, nature, constitution physique, minéralogique et chimique; composants minéraux et organiques; propriétés essentielles, physiques, chimiques et biologiques; ferments humificateurs, nitrificateurs, etc.

Pas un seul cultivateur dans le cabinet

Le nouveau cabinet de la Saskatchewaon comprend, à part M. Anderson, ancien instituteur et inspecteur d'écoles, quatre avocats, deux médecins, un courtier d'immeubles, un marchand d'instruments aratoires — qui est en même temps un cultivateur —et un télégraphiste. Pas un simple agriculteur! Cela parait assez singulier dans une province aussi profondément agricole.

Autre détail, qui souligne la jeunesse de la province: un seul des ministres, M. A.-C. Stewart, député indépendant de Yorkton, ministre de la voirie, y est né. Les autres, à commencer par M. Anderson, sont presque tous nés en Ontario.

Poulets de gril, poulets de poêle et poulets de rot

(Notes des fermes expérimentales)

Pendant six ans la station expérimentale de Cap Rouge a conduit une expérience pour voir s'il vaut mieux vendre les cochets comme poulets de gril, les garder plus longtemps pour les vendre comme poulets de poêle ou "poulets à frire" ou attendre jusqu'à l'automne pour les vendre comme poulets bon à rôtir ou "poulets de rôt".

Il a été employé au total dans cette expérience 270 cochets. 90 de ces cochets ont été vendus comme "poulets de gril" lorsqu'ils pesaient en moyenne 1¾ livres chacun, 90 autres ont été gardés jusqu'à ce qu'ils pèsent environ 3¾ livres chacun et les autres ont été vendus à la fin de la saison, lorsqu'ils faisaient monter la balance à 6.35 livres par oiseau.

Les dates moyennes de la vente et les prix moyens obtenus par livre ont été les suivants: Poulets de gril, 12 juillet 46.5 cents; poulets de poêle 29 août et 31.6 cents; poulets de rôt 15 novembre et 26.3 cents.

Contrairement aux attentes, il y a eu un bénéfice de $10.50 lorsqu'on a attendu pour vendre 90 poulets qu'ils aient atteint l'âge des poulets de poêle et un bénéfice de $19.14 sur 90 poulets lorsqu'ils étaient arrivés à l'âge de poulets de rôt. Mais il y a un détail qu'il ne faut pas oublier, c'est que le cultivateur ordinaire ne peut pas prendre soin d'un tel nombre de poussins sans négliger une partie importante de son travail, comme par exemple le soin des poulettes pour qu'elles pondent de bonne heure, la désinfction des poulaillers et la distribution d'une bonne quantité de verdure, facile à ramasser. Dans ce cas, de même que dans beaucoup d'autres, c'est plutôt à l'aviculteur et au cultivateur à décider ce qu'il doit faire dans ses conditions. Lorsque les couvées éclosent de bonne heure et que les poulets de gril sont vendus lorsqu'ils pèsent environ 1½ livre il est probable que l'on pourra en obtenir de 55 à 60 cents, et dans ce cas il vaudra mieux les vendre que de les garder jusqu'à la fin de la saison.

Gus. LANCELIER,
Régisseur, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.





Échos de la Presse

Occupons-nous des jeunes

Lors de la dernière convention générale de l'A.C.F.C. à Prince-Albert, on adopta la résolution suivante: "que des cercles de l'A.C.J.C., soient établis dans les paroisses où la chose est possible." Comme nous le disions dans l'article éditorial du 27 mars, cette résolution est l'une des plus importantes adoptées par les délégués. La raison en est bien simple. Notre jeunesse est notre seul espoir de survivance. Elle porte dans ses veines les énergies vitales de la race de demain et dans son âme, les principes et les traditions qui perpétueront dans les âmes nouvelles le caractère ethnique des ancêtres et de la génération d'aujourd'hui.

Malheureusement cette initiative est passablement négligée. Qu'avons-nous pour grouper nos jeunes gens? et ici nous entendons les garçons, puisque c'est eux qui ont le plus besoin d'être surveillés, dirigés et stimulés. Rien ou à peu près! Ah il y a les automobiles, les clubs de billard, les théâtres, et les vues animées en certains endroits; à la maison, le jazz du radio et du phonographe; enfin les rues et les grands chemins. Sont-ce des moyens de former les jeunes et de leur mettre l'amour du travail et l'esprit d'économie dans la tête? Non! Au contraire on en fait des désoeuvrés, des flaneurs et des blasés incapables de ne rien concevoir et de ne rien entreprendre.

Nous n'avons nullement l'intention de condamner les sains amusements et les sports. Non! La jeunesse en a besoin. Nous voulons faire entendre qu'il faut autre chose pour former le caractère, tremper les énergies et développer l'esprit d'initiative de nos jeunes.

Nous attirons l'attention des nôtres sur l'organisation des cercles de l'A.C.J.C.. C'est un autre moyen de grouper et de préserver nos jeunes. Plusieurs reviennent du collège ou d'autres institutions. Quelques-uns font déjà partie du cercle de l'A.C.J.C., du collège de Gravelbourg. Pourquoi ne pas s'en servir dans leurs paroisses respectives pour organiser des cercles.

Ces cercles sont très utiles pour ceux qui ont quitté l'école. C'est un moyen pratique de les instruire dans les différentes branches de l'économie politique et sociale, de leur donner des notions justes sur la manière de cultiver, de s'établir, de suivre les fluctuations des marchés. Tout cela entre dans le programme de l'A.C.C., qui est un programme d'étude. Dans les réunions des cercles, on leur infiltre l'amour de notre langue, de nos institutions, de nos activités nationales: conventions, associations, fêtes de Dollard et de la Saint-Jean-Baptiste, etc. Enfin, cette organisation réchauffe leur piété et en fait des apôtres par l'action. Piété, étude et action. Avec cela notre jeunesse est en bonne voie.

L'expérience a prouvé d'une façon indiscutable la valeur d'un tel programme. Dans le vieux Québec, elle a déjà produit de beaux résultats. Outre les heureuses initiatives dont elle fut l'instigatrice, elle a donné naissance à une élite, qui nous fait honneur aujourd'hui dans tous les domaines de la vie sociale.

Au Manitoba, elle a déjà donné des chefs convaincus et actifs qui travaillent avec énergie à notre survivance religieuse et nationale. Dans les réunions des cercles, ils ont développé les prérogatives qui sommeillent en eux et qui en ont fait des orateurs distingués, des organisateurs avertis voire même des fermiers modèles, qui concourent par leur science au relèvement de la classe agricole chez les nôtres.

En Saskatchewan, les deux cercles, à peine nés, donnent déjà de magnifiques espérances. Nous sommes heureux de publier de temps à autre le rapport de leurs activités. Nous désirons que le vieux proverbe, "l'exemple entraine", se réalise dans tous nos centres. Alors le travail de nos conventions sera assuré de porter de bons et durables fruits.

Nous épions anxieusement de l'élite de notre jeunesse. Les anciens ont fait un travail héroïque. Ils se sont sacrifiés. Ils ont combattu sans relâche. Ils ont passé des nuits entières à trouver des moyens de sauver notre langue et nos écoles à certaines périodes mouvementées de fanatisme. Mais comme la vague use le rocher, de même le travail, les déboires et les difficultés épuissent les forces de nos chefs.

Les jeunes sont-ils prêts à les relever et à prendre les mancherons de la charrue pour continuer le sillon? Ce n'est pas notre avis.

Ne se trouvera-t-il pas homme dans chacun de nos centres pour préparer nos jeunes et les former à l'effigie des anciens?

Nous l'espérons.

Joseph VALOIS, O.M.I.
—Le Patriote, Prince-Albert, Sask.

* * *

Bien parler

Si nous pouvions arriver à convaincre nos concitoyens de même sang de l'importance qu'il y a pour eux de conserver leur langue maternelle, en s'appliquant à la parler, au foyer principalement, nous aurions conscience d'avoir accompli une tâche utile et grande. Si nous insistons sur ce point, c'est que nous considérons la préservation du parler français comme la clé de voute de l'édifice de notre survivance. C'est que nous y voyons la garantie la plus sure de notre loyauté à la foi et aux nobles traditions de nos pères.

Il se peut—et nous ne sommes pas sans le savoir—que ce langage paraisse oiseux et vide de sens pour certains de ceux qu'une lassitude étrange envahit à chaque fois que l'on impose à leur attention les choses qui touchent au passé ou à l'avenir de la race. Et cependant, c'est bien le langage de la vérité que nous leur parlons.

Qu'ils s'adressent aux gens honnêtes et éclairés des autres éléments au sein desquels nous vivons et ils obtiendront partout la corroboration de ce que nous leur rappelons avec insistance. On leur dira, de même que nous leur avons dit, "qu'un homme, qu'un américain, resté fidèle aux traditions de ses ancêtres n'en est que plus honorable et mieux considéré; qu'un homme parlant le français, manie l'instrument de la plus belle culture intellectuelle humaine."

Plus une langue est belle, expressive et limpide dans sa perfection et plus elle croque le bon goût, semble-t-il, quand le jargonisme et l'alliage étranger sont venues la prostituer. Nous nous glorifions de parler la langue de Corneille, de Molière, de Bossuet et Fénelon. L'ambition de posséder cette langue et de la bien parler suffit à honorer tout homme soucieux de distinction intellectuelle. Le nombre des étrangers de toutes races qui ont appris le français et le parlent bien est immense. Tous s'en glorifient à bon droit. Ils comprennent mal comment il se fait que nous, qui avons hérité de cet idiôme avec la vie, puissions le négliger et le torturer au point de le rendre méconnaissable.

Et par quels arguments pourrions-nous justifier, je vous le demande, une incurie aussi impardonnable?

Peu importe que votre vocabulaire soit moins riche et moins étendu que celui d'un autre. Le français étant le français partout où il se parle, vous n'avez aucune excuse de mal énoncer le peu que vous en avez. On n'est jamais excusable, alors que l'on parle français, de mêler à son langage des termes anglais dont on connait fort bien l'équivalent français et que l'on pourrait articuler sans difficulté ou incorrection. Il n'y a pas un Canadien-Français au monde, si peu intellectuel soit-il, qui ne sache pas ce que c'est qu'un magasin et qui ne puisse prononcer ce mot correctement, et, cependant, chez nos gens, on en trouve plus qui **"vont au store"** qu'au magasin. Et ainsi de suite pour une foule d'expression, dont l'emploi baroque n'a même pas l'excuse de l'utilité.

C'est une erreur de croire qu'il faut être bien instruit pour parler convenablement—du moins d'une façon générale—la langue que nous avons apprise au foyer, si toutefois nous avons eu le bonheur de naitre et de grandir dans un intérieur où la langue de la race était honorée. Les gens prétendus instruits ne sont pas toujours—tant s'en faut—des modèles sous ce rapport.

Encore une fois, quelque modeste que soit votre vocabulaire; quand même vous ne connaitrez que 200 mots français; rien ne vous excuse de ne pas en faire un emploi correct.

Défions-nous de la peur ridicule de "paraitre affectés" en cherchant à bien parler.

Défions-nous également de la manie bien latine que nous avons de "manger nos mots" au lieu de les énoncer avec précision. Rien n'est plus contraire au génie particulier de notre langue.

Voilà deux grands obstacles à la pureté de notre parler français

Autant certains des nôtres s'efforcent de parler un anglais parfait, autant ils s'appliquent, dirait-on, à donner une allure vulgaire et décousue à leur parler français. Ceci se retrouve en particulier chez ceux qui ayant fait des études de français avancées, devraient donner le ton en matière de bon langage. Mais voilà! Ils ont peur que d'autres, satisfaits de leur ignorance, se moquent d'eux et les accusent de poser.

Singulière mentalité, de part et d'autre! Chez nous, si un jeune homme ou une jeune fille se distinguent par la facilité de leur parler anglais, on s'extasie devant leurs talents et si le jeune homme ou la jeune fille cherchent à se distinguer en parlant un français élégant et correct, on est porté en certains milieux à les railler là-dessus. Ceci ne fait guère honneur à notre intelligence.

L'auteur termine ses remarques fort justes en faisant alusion à nos bouches molles:

"A moins d'être familier avec l'expression: "J'men'en va' a'é chu mouan", il est assez difficile de savoir que cela veut dire: "Je m'en vais aller chez maman." Un étranger peu averti pourrait facilement s'y tromper et prendre cela pour du patagon. Au fait, c'est du français . . . mâché!

Parlons bien! C'est parfois aussi facile que de mal parler et cela porte toujours profit.

Ph.-A. LAJOIE,
L'Indépendant, New Bedford. Mass.

* * *

Le journalisme canadien

Adressant la parole à une assemblée du Congrès de la Chambre de Commerce Canadienne, tenue actuellement à Calgary, le colonel, J.-H. Woods a fait, sur le journalisme canadien, une conférence qui ne manque pas d'intérêt. Il a rendu hommage à ceux qui, depuis plus d'un siècle, dans les diverses parties du pays, combattent, par la plume, pour les libertés canadiennes et pour le progrès national.

Nous apprécions particulièrement la mention qu'a faite l'orateur de Québec comme berceau de la presse canadienne. Parmi les pionniers des journalistes combattants, il a cité deux noms qui évoquent une foule de souvenirs: Parent et Taschereau, Etienne Parent fut en effet un écrivain de race, un vigoureux polémiste et un penseur fécond. L'un de nos éducateurs qui a le bonheur de posséder des fragments de sa prose ferme et vivante nous disait un jour que personne, dans la carrière, n'a manifesté un talent plus remarquable que cet ancêtre qui créait chez nous la tradition du bon journalisme et qui, sans formation spéciale, arrivait cependant à des résultats magnifiques.

Un autre, M. Taschereau, aïeul du premier ministre actuel de la province de Québec, fut l'un des rédacteurs du **Canadien**. En 1810, il dut faire trois mois de prison pour avoir émis des idées trop avancées pour le temps sur la liberté de parole. Ce champion de la liberté était aussi un loyal patriote, puisque, deux années plus tard, il combattait, comme colonel dans un régiment anglais, contre l'invasion américaine.

Depuis, la presse canadienne-française n'a cessé de lutter pour les bonnes causes. Notre province, après avoir été le berceau du journalisme canadien, est restée digne de son passé sous ce rapport. On est peut-être devenu moins violent et moins combatif qu'aux premiers jours, mais on s'occupe davantage des questions économiques et sociales. Autrefois, le pays était en formation, les gouvernements et les constitutions n'étaient pas fixés, les libertés n'étaient pas toutes conquises. Il fallait batailler ferme et sans relâche. Nul doute que nous devons à nos publicistes d'alors, à ceux qui ne craignaient pas de risquer leur propre bien-être ou leur sécurité pour dire la vérité, nos institutions démocratiques d'aujourd'hui.

Le Soleil, Québec, Que-.

* * *

L'aviation commerciale

Les temps ont changé! Au début du siècle dernier, nous fûmes parmi les premiers à comprendre les avantages du chemin de fer. Le dix-neuvième siècle fut vraiment pour nous, comme pour nos voisins du Sud, le siècle du rail. Chose curieuse, l'aviation ne nous a pas intéressés aussi vite. De ce côté nos premiers essais sérieux ne datent que de deux ou trois ans. Depuis lors, toutefois, nos progrès ont été rapides. Nous avons déjà dit quels usages très variés nous faisons maintenant de l'avion. Voici quelques chiffres qui indiquent les progrès réalisés. En 1928 les heures de vol, dans la seule aviation commerciale, ont augmenté de 350 p. 100 par rapport à 1927. Durant la même année, 74,669 passagers, contre 18,932 l'année précédente. Le fret a doublé d'importance, atteignant 2,404,682 livres.

L'Economiste Canadien,
Montréal, Qué.

La commission du tarif siégera le 29 octobre

Elle étudiera d'abord les causes que lui soumettra le ministre des Finances.

Les séances de la Commission du Tarif commenceront à Ottawa, le 29 octobre prochain. Comme les industries du fer et de l'acier ne sont pas encore prêtes à se faire entendre, la Commission se mettra tout de suite à l'étude des causes tarifaires à elle soumises par le ministre des Finances. Par exemple il y aura une enquête toute spéciale dans l'industrie du verre. L'an dernier le Canada a importé pour 9.7 millions de dollars de verre, dont 4.8 millions des Etats-Unis. Quelques insdustries, comme la Laminated Glass, de Windsor, demandent la franchise en faveur du verre importé en vue de la production des industries canadiennes. Cette franchise serait accordée sous forme de drawback.

Le ministre des Finances demande d'enquêter aussi dans la tapisserie. L'an dernier nos importations de cet article ont été de $611,809 dont $432,074 des Etats-Unis. D'autres enquêtes auront lieu dans le prélart, le linoléum et la porcelaine chinoise. L'an dernier nos importations de prélarts et de linoléums ont été de $889,392 dont $400,752 de provenance américaine.

Les tarifs sur le verre sont actuellement de 22, 30, 32½; ceux qui frappent la tapisserie sont de 22½, 32½, 35 p. c.

Le doyen du Sénat

L'hon. sénateur Dessaules

Saint-Hyacinthe.—Sp.—L'honorable Georges-Casimir Dessaules, sénateur de la division Rougemont, et le plus vieux membre du Sénat canadien, a célébré le 102e anniversaire de sa naissance, entouré de ses enfants et amis, à sa résidence à Saint-Hyacinthe le 29 septembre dernier.

Le sénateur Dessaules est né le 29 septembre 1827, à Saint-Hyacinthe, où il demeura toute sa vie.

Il y a quelques mois le sénateur a été retenu au lit pendant quelque temps, mais encore une fois il a vaincu la maladie et est maintenant de nouveau en excellente santé.

LE PACIFIQUE CANADIEN VA CONSTRUIRE 1,200 MILLES DE CHEMIN DE FER DANS L'OUEST

Ottawa, Ont. — P.C. — L'Evening Citizen, d'Ottawa, a annoncé dans ses colonnes la nouvelle suivante:

"Le bureau-chef de la compagnie du Pacifique Canadien à Montréal vient de faire connaitre ses projets de développement ferroviaire dans l'Ouest Canadien. Certaines déclarations avaient bien été fournies jusqu'à date, mais elles manquaient de caractère officiel.

"On annonce maintenant que d'ici à cinq ans le Pacifique Canadien projette de construire de nouvelles lignes dans l'Ouest canadien, sur une longueur de 1,200 milles, au coût d'environ 50,000,000 dollars. Ce développement ouvrira de nouveaux territoires à la colonisation, à l'exploitation minérale, etc."

Il manque le confort chez-vous

Montréal.—P.C.—Il existe un manque général de confort en Canada, un manque d'intérêt humanitaire, et les Canadiens ne savent pas se mettre à l'aise. Telles sont quelques-unes des conclusions faites par l'hon. Evan Morgan, revenu lundi soir avec le groupe de la Chambre de Commerce qui a assisté à la convention annuelle des Chambres de Commerce d'Edmonton et de Calgary et fait une tournée dans la région de la Rivière de la Paix. M. Morgan est le fils et l'héritier du comte Tredegar, un Gallois, propriétaire de terrains et de mines.

"Je suis surpris, dit M. Morgan, de trouver un manque général de confort en Canada, en comparaison avec les vieux pays et même avec les Etats-Unis. Les Canadiens ne semblent savoir comment se mettre à l'aise. J'ai rencontré un grand nombre d'hommes très riches occupés uniquement des prix du marché. Ils paraissaient surpris lorsque je leur disais qu'un homme suffisamment enrichi dans ce commerce, devrait placer sa fortune dans un autre domaine.

Question bien peu importante dit M. Motherwell

C'est ce qu'il dit du droit qu'on imposerait sur le blé canadien en transit.

L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, a déclaré que la suggestion faite par le sénateur Walsh du Montana, à savoir que les Etats-Unis devraient imposer un tarif sur tout le blé destiné à être moulu pendant son transit en ce pays, n'était d'aucun intérêt pour nous.

"Toute hausse du tarif à ce sujet n'aurait pas d'effet désavantageux pour les producteurs canadiens, et elle servirait tout probablement les intérêts des meuniers canadiens.

"L'autre côté de la question est de beaucoup plus intéressant. En privant les meuniers américains du blé dur canadien, une telle proposition les mettrait dans une situation désavantageuse au point de vue de la concurrence que leur ferait les Canadiens, et c'est là un point, qui, je le crois, fait l'objet de l'étude des meuniers américains.

Les Etats-Unis, dit M. Motherwell, ne prennent que 10 à 12,000,000 de boisseaux de blé canadien par année. Si l'on compare ce chiffre à celui de notre récolte, cela représente une goutte d'eau dans un verre. Le Canada pourrait facilement disposer de cette quantité infinitésimale de boisseaux. Nous exportons du blé dans quarante pays étrangers et chaque année nos marchés prennent de l'expansion.

Letellier, Man., fête le centenaire de sa fondation

Des fêtes imposantes auront lieu en octobre

Letellier, Man.—Ce fut en 1879—il y a donc cinquante ans cette année—que Mgr Taché érigea canoniquement la mission de Saint-Pie, qui fut le berceau de la paroisse Saint-Pie de Letellier.

Cinquante ans dans la vie des nations d'Europe, c'est une courte étape. Dans la province de Québec, où les anniversaires remontent à plus de trois siècles, cinquante ans ne sont considérés que comme une brève période; mais dans l'Ouest canadien, où l'on ne peut pas remonter beaucoup plus loin qu'un siècle, cinquante ans marquent une époque importante et vaut certainement la peine d'être célébrée. C'est ce que les paroissiens de Letellier ont compris, et c'est cet anniversaire qu'ils célébreront, de fait qui sera célébré, au moment de la parution de ce numéro du journal.

La première sortie de Pie XI

Sa Sainteté Pie XI sortira du Vatican pour la première fois, le 21 décembre prochain. Il dira la messe à l'autel où il célébra pour la première fois, il y a cinquante ans.

Cité Vaticane.—L'Agence des nouvelles "Corrispondenza" annonce que le Souverain Pontife clôturera son année jubilaire sacerdotale en sortant du Vatican pour aller célébrer la sainte messe, le 21 décembre, à l'église San Carlo al Corso, à Rome, où il y a cinquante ans, il célébra sa première messe.

Cette agence, généralement bien informée en ce qui concerne les affaires du Vatican, dit que le Pape se rendra de la Cité Vaticane à l'église San Carlo, soit une distance de deux milles et demi, en automobile. Le Saint-Père sera escorté de plusieurs machines où auront pris place les cardinaux et les membres du corps diplomatique. Les membres des Gardes Nobles et Palatines accompagneront également le Pape.

Les troupes italiennes rendront les honneurs militaires au Souverain Pontife le long de la route tandis que les représentants du gouvernement rendront hommage au Saint-Père sur la place de l'église San Carlo. Après la messe, à laquelle n'assistera qu'un nombre restreint de personnes, le Pape retournera par la même route, bénissant la foule qui s'agenouillera sur son passage et il donnera une bénédiction solennelle sur la place Saint-Pierre.

UN SENATEUR FRANCO-AMERICAIN PESSIMISTE

Le sénateur Félix Hébert, du Rhode-Island, est pessimiste sur l'avenir de la race franco-américaine.

La "Tribune de Woonsocket" nous donne le compte-rendu du banquet organisé en l'honneur du sénateur Félix Hébert du Rhode Island.

On voulait honorer un compatriote de langue française appelé à un des plus hauts postes dans la République américaine. Cette fête n'a qu'un intérêt indirect pour nos lecteurs. Nous voulons leur souligner qu'à ce banquet, qu'à cette fête de famille, on a eu, une fois de plus, honte de sa race, tout au moins de sa langue. Nous ne rappellerons les injures faites à la langue française que pour inciter nos lecteurs à ne jamais tomber dans ce travers. On voulait honorer un compatriote de l'honneur qui lui échoit et du rejaillissement de cette élection sur tout ce qui porte un nom français.

On nous rapporte que le maitre des cérémonies, M. Télesphore Leboeuf, ne parla qu'en anglais, là où il y avait **quinze** personnes de langue anglaise tout au plus et **huit cents** compatriotes.

Par contre, Son Eminence le cardinal O'Connell, par une délicatesse exquise, envoya une lettre écrite en français. M. l'abbé Chaput fut la seule personne à parler exclusivement français à ce banquet franco-américain. Quand les divers orateurs eurent parlé en anglais, le sénateur Hébert se leva et parla tout d'abord en anglais et il termina brièvement dans sa langue maternelle.

Nous citons maintenant la "Tribune" de Woonsocket:

Quand le sénateur eut complété ce discours qui fut prononcé en anglais, il déclara qu'il se trouvent coupable s'il ne disait pas quelques mots en français.. Il parla quelques minutes dans le verbe de ses aïeux, et ces courts instants furent des plus impressionnants.

Le sénateur est fier d'être le premier de son sang à arriver au Sénat des Etats-Unis. Il proclame son origine Française et n'en rougit nullement. Il n'est pas des plus optimistes cependant sur l'avenir de la race, il déclare être de ceux qui croient que la race française est destinée à s'effacer peu à peu dans les Etats-Unis. Il craint le jour où les nôtres cesseront de figurer dans cette république comme une entité nationale, il craint qu'avec le temps, la langue disparaisse et les coutumes aussi. Cependant il emprunte à Garneau son verbe éloquent pour crier bien fort qu'il espère au moins que si la race un jour rencontre une mauvaise destinée, le nom Français restera gravé sur les mausolés durables, pour rappeler aux siècles futurs les prouesses de nos pères, la fidélité de leurs fils.

Nous avouons que ce compte-rendu nous a glacés jusqu'aux moëlles. Comment! cet homme se dit fier de son origine française et, dans une réunion organisée en son honneur et là où il n'y a qu'une quinzaine de personnes de langue anglaise, il prononce son principal discours en langue anglaise et il verse à son auditoire en finale une aumône, quelques mots en français!

Comment peut-il se proclamer si fier de son origine française, s'il croit que sa race est appelée fatalement à disparaitre?

A-t-il ainsi parlé au cours de la campagne électorale de l'automne dernier?

S'il est si fier de sa race, pourquoi n'a-t-il pas tenté de relever la fierté attiédie de beaucoup de ses compatriotes?

La "Tribune", qui pourtant n'est pas facile à émouvoir, regrette que ce ne fut qu'un événement "social."

Que diront maintenant les sentinelles du journalisme franco-américain telles que la "Justice", l'"Indépendant", l'"Etoile", le "Messager"?

Elles ont la parole. C'est à elles qu'il appartient de stigmatiser comme il convient les lâcheurs, les peureux qui se glissent partout.

Avant de faire le reproche à nos frères Franco-américains de manquer de fierté nationale, nous rappelons ici qu'en une certaine occasion où quelques centaines de Canadiens-français étaient réunis, on ne parla qu'en anglais parce qu'il y avait quelques invités de langue anglaise. On voulait montrer que l'on savait l'anglais. D'un bout à l'autre de l'Amérique il est urgent qu'un mot d'ordre venant de haut retentisse.

Conservons la langue à la maison, à l'école. Ayons le courage de continuer ce que nos ancêtres ont eu le courage d'accomplir pendant si longtemps. Si nous voulons que la génération qui monte ait la fierté de son origine AUTREMENT QU'EN MOTS, il faut se remettre à la tâche tout de suite, partout aux Etats-Unis, et dans toutes les provinces de langue anglaise du Canada.

Notre sang a-t-il perdu de sa couleur et de sa puissance? Avons-nous survécu à toutes les traverses imaginables pour aujourd'hui aller nous engloutir bêtement dans le moule américain ou dans le creuset anglo-saxon?

Non, non.

Mais pour résister à l'anglicisation qui gagne la jeunesse non l'âge mûr, non les adultes, il faut que cette jeunesse ait le courage de s'astreindre à l'étude et à l'usage de notre parler ancestral dans les collèges franco-américains ou mieux encore dans les collèges du Canada. Nous avons ici en Alberta tout ce qui faut pour nous conserver nationalement. Mais le mot d'ordre doit partir de haut, retentir dans tous les foyers, réveiller les tièdes, les endormis, diriger la reviviscence du sens national, vers une vie plus conforme à nos plus légitimes aspirations intimes.

Nous sauverons l'école quand nous aurons la volonté de le faire. Il ne nous reste que l'Association comme arme puissante soutenue par le journal.

Donnons-nous à ces armes l'appui qu'ils méritent? Laissons les imperfections de côté, la perfection n'est pas de ce monde.

Attention, au train dont nous allons, dans quinze ans ou plus il se trouvera peut-être un défaitiste comme ce sénateur Franco-américain pour venir nous chanter de mourir noblement.

N'y a-t-il pas déjà en notre propre province des pères de famille qui disent que le "français ça s'apprend tout seul" et que l'on n'a pas besoin d'en charger l'enfant à l'école?

Ne voit-on pas des parents, parce qu'ils n'ont pas appris l'anglais toute leur vie, vouloir que leurs enfants ne parlent et ne pensent qu'en cette langue? Ne voit-on pas tous les jours des Franco-albertains se parler exclusivement en anglais?

S'il n'y a pas réaction, c'est le commencement de la reculade nationale.

La survivance d'une race n'est effective qu'en autant qu'elle s'appuie sur toutes les volontés de la minorité. Nos ancêtres ont ainsi agi. Nous ne réussirons pas autrement nous-mêmes.

De l'allant, du dévouement, du patriotisme moins verbeux et la survivance de notre race ne sera pas qu'un mot!

L'heure n'est plus aux hésitations, aux tâtonnements, à la critique des actes les mieux intentionnés de nos compatriotes.

Note.—Au moment où nous publions ceci, nous lisons l'article fort au point de M. P. Lajoie. Nous le publierons.

UN NOUVEAU CERCLE DE DE L'A.C.F.A. A LAFOND

La paroisse de Lafond entre dans le mouvement de l'A.C.F.A.

La paroisse de Lafond possède maintenant son cercle de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

MM. les abbés Hamelin, Boucher et MM. J. Langlois et J. E. Primeau, membres de l'Exécutif, ont visité la paroisse de Lafond, le 22 septembre dernier où M. l'abbé Emile Tessier, autrefois d'Edmonton est curé, et ils ont expliqué la raison d'être de l'Association, dit sa nécessité, son but, son rôle.

M. l'abbé Boucher proposa que M. l'abbé Hamelin agisse comme président de la réunion. L'abbé Hamelin ancien curé de Lafond, dit à l'auditoire le plaisir qu'il éprouve de retrouver les gens qu'il a appris à connaître et à apprécier. Il loue l'oeuvre de M. l'abbé Boucher, propagandiste de la "Survivance", organe officiel de l'Association.

M. Journault fut choisi secrétaire de l'assemblée.

M. J. E. Primeau, vice-président de l'A.C.F.A., et chef d'organisation régionale pour le district de Saint-Paul, fit l'historique de l'Association depuis sa fondation, relata les oeuvres qu'elle a accomplies, souligna les progrès qu'elle fait depuis qu'elle possède un journal indépendant, termina en montrant de ses ambitions pour le terme qui commence. Lafond doit se joindre à la grande famille de l'Association afin de ne pas demeurer isolée et chaque membre doit devenir le bras droit du curé. L'assistance nombreuse goûta fort le discours de notre distingué chef de région.

M. Jean Langlois, dont on connait l'activité étonnante, débuta par une histoire qui a pour morale: "Soyons unis."

Il fit d'abord rire son auditoire puis tenta de lui faire comprendre que c'est une honte de laisser s'angliciser la jeunesse. M. Langlois, fut comme d'habitude très intéressant et son discours très pratique, aussi vers la fin l'élection se fit et 25 membres s'enrôlèrent pour le nouveau cercle.

Nous félicitons les officiers du nouveau cercle et les instigateurs de ce mouvement.

Le courant se continue et la marche en avant de l'Association ne perd en rien de son intensité et de l'enthousiasme que nous vîmes lors du congrès de juillet dernier.

La région de Saint-Paul avec des hommes comme MM. Primeau et Langlois réalisera la confiance que nous mettons en elle. Le groupe français de la région de Saint-Paul veut attester que le désir de la survivance française n'est pas qu'un mot vide de sens, dont on abuse parfois.

Il fut proposé par M. B. Lafond, appuyé par M. E. Robinson que M. M. Bergeron soit président du cercle. Adopté.

Il fut proposé par M. F. Courtemanche, appuyé par M. E. Malo, que M. L. Desaulniers soit vice-président du cercle. Adopté. Proposé par M. Gagné, appuyé par M. Robinson, que M. B. Lafond soit nommé secrétaire-trésorier

L'A.C.F.A. compte donc un nouveau cercle.

Vers Rome

Au moment où notre journal va sous presse, nous apprenons que S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Man., part pour Rome.

Nous souhaitons à Sa Grandeur bon voyage.

DISCOURS DE M. H. DE SAVOYE PRES. DU CERCLE JEANNE D'ARC

Nous reproduisons in-extenso, le texte du discours prononcé par M. H. de Savoye, président du cercle Jeanne d'Arc, lors de la distribution des prix aux élèves ayant pris part au concours de français organisé par ce cercle dans les écoles publiques d'Edmonton.

Comme nous le disions la semaine dernière, le manque d'espace seul nous a empêchés de publier le discours de M. de Savoye, en même temps que le compte-rendu de la soirée du Club La Vérendrye. Le discours de M. de Savoye méritait cette publicité, pour sa valeur intrinsèque d'abord et, ensuite parce que M. de Savoye fut activement mêlé aux activités des concours de français dans le passé.

Le dévouement qu'il a déployé pendant plusieurs années n'est oublié de personne:

M. H. de Savoye

Monsieur le ministre,

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs,

Je considère comme un grand privilège de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir bien voulu honorer cette assemblée de votre présence.

Et vous, étudiants des écoles d'Edmonton, qui êtes venus recevoir les récompenses dues à votre travail acharné et à vos splendides succès, si cette cérémonie est pour vous un grand événement, je puis vous assurer que les membres du cercle Jeanne d'Arc en éprouvent un aussi grand plaisir que vous-mêmes, et il me semble impossible d'exprimer toute notre gratitude envers le ministre de l'Instruction publique et les professeurs pour l'aide enthousiaste qu'ils nous ont prêtée en cette circonstance.

Certains professeurs ont émis le désir que la langue française soit, autant que possible, employée dans cette petite cérémonie. Nous sommes trop heureux de suivre cette suggestion, car nous nous sentons,—je ne parle pas ici pour les Canadiens-français qui sont tous des bilingues parfaits, mais pour les Français de France comme moi-même—,et je dis que nous nous sentons, et que je me sens particulièrement moi-même, dans une position plutôt pénible et presque ridicule à vouloir essayer d'écorcher la langue anglaise en présence de ces merveilleux étudiants qui ont déjà maîtrisé notre propre langue d'une façon si remarquable.

Mais il y a ici des parents qui ne sont peut-être pas aussi avancés que leurs enfants dans l'étude de la langue française et j'estime qu'ils ont le droit de savoir quelle est cette société française qui prend la liberté de décerner des récompenses à leurs enfants. Je vais donc avoir à le leur dire en anglais.

Le Cercle Jeanne d'Arc est déjà une vieille institution, vieille pour l'Ouest où tout est jeune. Fondé en 1912, son président fut, depuis cette date jusqu'en 1927, M. Lefort, gérant de la banque d'Hochelaga, aujourd'hui la banque Canadienne Nationale. En 1922 le Cercle Jeanne d'Arc fut incorporé comme société de bienfaisance et, à cause de cette qualité, ses membres n'ont pas le droit de se diviser les bénéfices; c'est pourquoi nous les donnons en prix.

Depuis 1917 le Cercle Jeanne d'Arc établit chaque année des concours; mais jusqu'à aujourd'hui ces concours étaient réservés aux enfants de langue française. Celui-ci est le premier qui soit spécial aux élèves de langue anglaise, et les sommes dont nous pouvions disposer nous ont obligés à le restreindre aux écoles de la ville d'Edmonton.

Du reste la plus grande partie de l'argent que nous distribuons ce soir nous vient d'une allocation annuelle du Gouvernement français et nous espérons que, lorsque le Gouvernement français connaitra l'excellent usage que nous faisons cette année de son argent, il augmentera son allocation. Ne pouvons-nous pas aussi espérer que quelques citoyens de cette ville contribueront à notre oeuvre et nous permettront ainsi de l'agrandir?

Nous voudrions encore exposer brièvement le but que nous poursuivons. Si nous prenons plaisir à notre travail, nous l'accomplissons aussi comme un devoir, un devoir envers la nation, la nation canadienne.

Il y a des gens,—non point parmi vous, ni même, je crois dans la province d'Alberta, mais dans les autres parties du pays—, il y a des gens qui, en nous voyant aider à la propagation de la langue française, peuvent avoir des doutes sur la sincérité de nos motifs. Ils craignent que le français ne devienne trop proéminent dans le pays et que le Canada ne redevienne une contrée à langue française.

Vous vous rendez compte combien puériles sont ces craintes; très probablement le français restera l'idiome de la province de Québec, mais très certainement les autres provinces conserveront l'anglais. Je dirai plus. Si nous, citoyens de langue française du Canada, avions jamais le pouvoir de bannir de ce pays la langue anglaise et la culture britannique, nous nous garderions bien de le faire. Car l'esprit qui est à la base de la constitution et de toute la civilisation britanniques, l'esprit de liberté individuelle et de respect pour la liberté individuelle, est la notion la plus élevée qui ait jamais été évoluée dans l'histoire de l'humanité. Et, parlant de notre point de vue comme population française de l'Alberta, où nous sommes une si petite minorité, je dirai que la vie nous y serait impossible sans cet esprit britannique de respect pour la liberté individuelle.

Mais en même temps la culture française est aussi une grande culture; elle est assurément différente de la culture britannique; celle-ci a des qualités que ne possède pas la culture française, mais la réciproque est vrai et on peut justement dire que les deux cultures se complètent l'une l'autre.

Si nous sommes loin de vouloir éliminer la culture britannique et la remplacer par la culture française, nous voudrions, pour le bénéfice de la nation, ajouter la culture française à la culture britannique. Et comme la langue, qui sert d'expression à une culture, est la clef de cette culture, nous voudrions que les futurs leaders de la nation connaissent le français, afin de pouvoir aller chercher des inspirations à la fois dans la civilisation des deux pays. De cette façon la nation canadienne deviendra quelque jour plus grande que ne le sont aujourd'hui et la nation britannique et la nation française, puisqu'elle aura combiné les cultures de ces deux grandes races.

Je pense que nous accomplissons ici une grande tâche. Vous, professeurs, qui enseignez notre langue et qui certainement l'aimez,—autrement vous ne l'enseigneriez pas—, vous avez notre reconnaissance; pour vous exprimer cette gratitude, nous avons voulu vous aider et voici qu'à votre tour, vous devenez reconnaissants envers nous. Alors entre nous s'établit la cordialité; et ce n'est plus seulement une sympathie des coeurs, ce sont les âmes qui se sentent fraternelles. Aussi je crois que personne, en nulle occasion, n'a jamais plus fait que nous ne faisons maintenant, pour l'harmonie des races et la création d'une âme canadienne vraiment nationale.

Mais permettez-moi d'ajouter: il faut que cette harmonie fasse un pas de plus; il faut que l'âme canadienne soit, avant tout, humaine et qu'elle se sente la soeur des âmes de toutes les autres nations. Et alors, après la civilisation artistique de France, après la civilisation britannique de la liberté, nous aurons la civilisation canadienne de la fraternité universelle de l'humanité.

Saint-Paul

L'ordre des Chevaliers de Colomb est définitivement établi à Saint-Paul, Alberta. Un conseil, sous le vocable de Grandin No 2715. y fut inaudirection de MM. H. Milton Martin et guré en juin dernier, sous la haute P. M. Dunne. C'est de bon augure.

A l'assemblée régulière du 19 septembre, les membres ont élu les officiers suivants pour l'année 1929-1930.

Grand Chevalier: H. Montambault, Député Grand Chevalier, J. E. Primeau; Chancelier, C. N. Cyr; secrétaire-archiviste, J. C. Thérien; trésorier, J. E. Demers, aviseur légal, J. A. Gallant; cérémoniaire, Damase Leroux; sentinelle intérieure, Emile Lafrance; sentinelle extérieure, Thomas Lessard, syndics: A. T. Brosseau, H. Hétu, O. Audette.

Le R. P. L. Larose, O.M.I., curé de la paroisse, a bien voulu accepter la charge de chapelain du conseil. M. Roch Landreville en est le secrétaire-financier infatigable. M. A. U. Lebel, l'intendant dévoué et le Dr W. Desrosiers, le médecin consciencieux.

L'activité règne dans les salles du rent avec les officiers dans un esprit conseil Grandin. Les membres coopède solidarité fraternelle. L'on est lancé dans une campagne de recrutement pour la prochaine initiation. Les paroisses environnantes seront visitées. Nul doute que Bonnyville, Thérien, Saint-Vincent, St-Edouard, Lafond et d'autres répondront à notre appel et fourniront un fort contingent dans les rangs de notre Ordre, qui sait porter bien haut l'étendard de de la religion et de la patrie.

COLUMBUS.

Ottawa.—D.N.C.—Seulement six ministres assistaient à la réunion du cabinet la semaine dernière et aucune nomination n'a été faite. Le premier ministre a annoncé que sir Henry Thornton restera président du Canadien National, mais comme c'est une affaire qui concerne particulièrement le ministère des chemins de fer l'hon. M. Dunning fera une déclaration à ce sujet à son retour de l'Ouest. Le successeur du juge Migneault à la Cour Suprême du Canada n'a pas encore été choisi. On parle toujours du juge Arthur Cannon qui serait transféré de Québec à Ottawa.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagné du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

* * *

PETITE HISTOIRE VRAIE ET COROLLAIRES

Un jour, le curé d'une paroisse de la campagne, visitait l'école de la mission voisine qu'il desservait. Il arrivait à l'heure désignée par la loi à trois heures et demie, puisque la classe finit d'ordinaire à quatre heures. Les enfants s'en allaient chez eux. Le prêtre demande alors à l'instituteur s'il fait du catéchisme. Le maître lui répond que les parents veulent avoir les enfants à trois heures et demie. Etait-ce un prétexte? Puis il ajoute qu'on ne veut pas d'enseignement religieux. Le curé missionnaire reprend et dit que cela ne se peut pas, qu'il connait ses gens et sait que la plupart sinon tous tiennent à l'enseignement de la religion à l'école. Mais le catéchisme ne s'enseigne qu'après la classe de dire l'autre et puisque les parents désirent leurs enfants à trois heures et demie il ne pense être tenu à l'enseigner. Avez-vous un volume de la loi des écoles, réplique le visiteur—The School Act.—Oui.—Eh! bien voyons ce qui est dit à propos de l'enseignement de la religion. Je traduis: "Aucun enseignement religieux n'est permis dans l'école d'aucun district, du commencement de la classe jusqu'à la dernière demi-heure qui précède la clôture dans l'après-midi alors l'enseignement religieux est permis si le bureau des commissaires le désire".

Vous voyez donc conclut le prêtre que l'enseignement religieux fait partie du programme d'enseignement à l'école primaire, puisque la loi ne dit pas, après la classe mais la dernière demi-heure. Et il n'y a pas que l'enseignement des matières profanes qui soient de l'enseignement. Donc si vous finissez votre classe à trois heures et demie, comme on le désire—c'était l'automne—commencez votre catéchisme à trois heures et prenez une demi-heure sur la récréation du midi pour compléter l'enseignement. Le catéchisme ne doit pas être sacrifié quand on termine la classe à trois heures et demie.

Le curé qui connaissait les commissaires était assez certain de leur consentement, mais il alla se renseigner davantage sur l'avis du "bureau" en allant voir le secrétaire.

Il revenait quelques semaines après et constatait que sa remarque avait porté fruit en voyant le catéchisme enseigné et bien appris. Comme cet instituteur suivait la méthode—bonne vieille méthode—des places il faisait de même pour le catéchisme. Les enfants avaient de l'émulation et c'est à qui aurait la tête. On peut avoir une autre méthode si l'on veut, mais il est toujours facile par des images ou autres récompenses de faire aimer les leçons de catéchisme.

Corollaires

1.—Puisque la loi nous donne droit à cet enseignement religieux non après la classe mais la dernière demi-heure encore une fois, soyons donc heureux d'en profiter, mais pas de fanatisme surtout dans les centres mixtes au moyen des crucifix ou images par exemple. Enseignons la religion à nos enfants par le catéchisme qui est un bon résumé—et par d'autres moyens—mais profitons encore une fois de ce petit avantage de nous avons. Si nos écoles sont neutres par ailleurs, sachons reconnaitre que l'on donne une petite chance de prier le bon Dieu et de le connaitre. Sans doute on ne peut dire que c'est un système parfait comme celui de Québec et on peut le laisser savoir aux élèves. Là-bas cependant on cherche à l'améliorer surtout du point de vue religieux. Mais au moins celui-là donne justice complète à la minorité.

Si la majorité ici ne nous comprend pas, il ne faut pas trop le faire voir. Il se passera peut-être encore des années avant d'obtenir davantage sur ce point. Mais s'ils apprenaient que cet avantage ou privilège ainsi compris par eux pour nous n'était pas utilisé . . . Il faut sans doute défendre nos droits mais il faut aussi comprendre que nous luttons contre une montagne. Il est bon de faire apprendre la langue, mais sans les principes religieux, que servira-t-elle pour l'âme de nos enfants. S'il y a quelque chose à demander pour favoriser l'enseignement religieux, ce sont des livres à mentalité catholique.

2.—La loi dit maintenant que les enfants peuvent quitter la classe et ne pas rester pour l'enseignement religieux. Mais cela ne veut pas dire que les enfants peuvent s'en aller, à autres matières. Quand les parents sont catholiques, même s'ils étaient peut pratiquants eux-mêmes. Dès qu'ils ne s'y opposent pas formellement, c'est le devoir de l'instituteur ou institutrice catholique de retenir ces enfants ou cet enfant pour l'enseignement catholique. Ne disons donc pas que nos écoles sont complètement neutres—en principe peut-être—mais en pratique non par l'avantage que nous donne l'article 185. Si l'on veut et si l'on sait s'en servir. L'on dit parfois que l'on peut enseigner le catéchisme à un autre temps de la journée, que celui indiqué par la loi. Il est vrai qu'à la fin de la classe les enfants sont fatigués mais puisque la loi bien comprise nous favorise évitons de nous créer des ennuis et de conseiller cet enseignement en dehors du temps voulu et faisons l'enseignement du catéchisme à la dernière demi-heure permise, pour cet enseignement que ce soit trois heures ou trois heures et demie, pourvu que cette demi-heure ne soit pas sacrifiée.

3.—Parfois la loi nous protège en cette matière contre un enseignement contraire à notre foi catholique. Cela est prévu dans l'article 186, qui dit qu'un enfant peut quitter l'école avant l'enseignement religieux et voici comment. Le soussigné pourrait aussi vous citer un fait concret. Mais il prend un exemple général. Ainsi dans un district d'école rurale où la majorité des contribuables est protestante et le bureau des commissaires—ordinairement alors—un enfant catholique plusieurs même pourront être obligés de fréquenter l'école de leur district—de district—en vertu du principe—mauvais—de l'école obligatoire. Si les parents et il y en a, n'ont pas les moyens de mettre leurs enfants ou cet enfant au collège ou au couvent. Sans doute il peut y avoir et il y en a sans doute des parents négligents ou coupables sur ce point. Mais prenons les choses et les gens tels qu'ils sont et non ce qu'ils devraient être. Alors s'il n'y avait pas cet article 186 de la loi, qui permet aux enfants catholiques ou non de quitter la classe, on pourrait forcer les enfants catholiques à rester à l'enseignement donné par un maitre protestant. Dans notre cas, l'école est protestante complètement, le maitre, le bureau en majorité sont protestants. Mais en dehors de cette demi-heure, il n'est pas permis de faire l'enseignement religieux sans doute le danger est là.

Mais enfin la loi protège jusqu'à un certain point en dehors de la demi-heure et arrive cette demi-heure, l'enfant peu quitter et il doit le faire.

Heureux les districts où la majorité est catholique. Mais il y en a et en aura peut-être pour longtemps beaucoup qui ne l'ont pas. Sans doute ceux-là doivent s'efforcer d'augmenter leur groupe, ou dans l'impossibilité; de changer de district ou de trouver d'autres moyens de faire enseigner la religion à leurs enfants.

4.—Quant à la prière, quand les enfants catholiques sont en majorité, elle ne doit pas se limiter au Notre Père. Les parents peuvent et doivent sans doute faire la grande part sur ce point, mais les prières données en leçons pour les jeunes et récitées à l'école seront plus vite et mieux apprises.

Pour le catéchisme que l'on fasse apprendre surtout la lettre avec l'explication courte des mots difficiles. C'est déjà beaucoup: la lettre du catéchisme bien apprise à l'école aidera à mieux comprendre les explications qui seront données au catéchisme qui se fait à l'église. Il reste à souhaiter que ces remarques produisent leur fruit. A Dieu de les faire fructifier pour sa gloire.

THEODULE.

Re-colonisation à domicile

J'avais déjà lu l'article paru dans "La Liberté", de Winnipeg, à propos de la formation d'un "Comité de colonisation locale" et je me proposais d'y ajouter un mot. Ce mot, vous l'avez trouvé et vous l'avez mis en évidence et au point. Merci pour la cause que nous voulons et que nous devons tous servir, chacun à sa manière.

Serait-ce abuser de la bonté et de la patience du lecteur de rappeler succinctement quelques souvenirs conservés dans mes cahiers en rapport avec la formation de ces Comités de colonisation ou de "Vigilance" prônes au dernier Congrès, prêchés sur tous les tons depuis des années, surtout dans cette partie du pays d'ouest qui s'appelle l'Alberta.

En 1927, en l'église paroissiale de St-Pierre-Jolys et en présence de Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, champion incontesté de la cause catholique et française dans l'Ouest canadien, adressait sonnes réunies à cette occasion. La des conseils pratiques aux 500 performation d'un comité de "vigilance" fut proposée; plus que cela, pour empêcher les gens de St-Pierre d'émigrer en terre floridienne ou autre, on avait parlé d'un mur de "circonvallation" tout autour de la paroisse, etc.

Dans le même temps, à Aubigny, paroisse voisine que l'on nous avait donnée à desservir, on organisait un bureau de colonisation et le but, les moyens de faire travailler ces comités étaient exposés dans le journal "La Liberté".

En 1928, fin de janvier, des souhaits de colonisation à domicile étaient publiés dans le même journal; vous me permettrez d'en extraire quelques lignes pour satisfaction personnelle et pour conviction chez les intéressés de chez nous . . . et de partout.

"Ces derniers souhaits sont la conclusion logique et nécessaire des deux précédents: Amour du sol et éducation." En effet, par la colonisation à domicile, chez nous, par les nôtres, nous maintiendrons nos positions, nous les fortifierons contre l'envahissement étranger par l'immigration à outrance que l'on nous imposera, que l'on nous poussera, que l'on nous forcera toujours de plus en plus, efin, dira-t-on, de conserver "British" ce Dominion du Canada et en particulier, ces plaines de l'Ouest qui menacent d'échapper à l'emprise britannique, etc.

On y jettera pêle-mêle, dans le but d'assimilation sans doute, tout ce que l'on pourra recueillir d'immigrants, des Iles Britanniques d'abord, entendu: puis on acceptera tous ceux désirables autres pays, excepté des pays de langue française et de foi catholique, entendu encore: et pour arriver à ce but, on a des millions . . . mais c'est nous qui payons . . .

Alors comment résister à ce flot montant, envahisseur?

Le bureau de colonisation, 353, rue Craig, sur qui l'on comptait pour apportait le salut de la cause de la colonisation catholique et française, surtout dans l'Ouest, disparu!

Alors vers qui tourner les regards pour obtenir ces recrues, ces renforts si nécessaire au maintien de nos positions et partant à la survivance de nos groupes français dans cet immense Ouest?

A nous, chers compatriotes et pas à d'autres qu'à nous-mêmes et à nos organisations paroissiales, "comités de colonisation locale"; il n'y a pas d'autre alternative possible et j'oserais avancer que ce sera là le premier pas vers notre salut comme race dans l'Ouest. Mais ce pas, il faut le faire et de suite; demain, il sera peut-être trop tard!

Commençons par garder nos jeunes gens à la campagne, à les établir sur des terres, terres neuves, "homesteads", **terres de compagnies, terres louées,** peu importe, sur la terre de chez nous. Nous perdons chaque année au-delà de 300 nouveaux foyers dans notre province du Manitoba! Et voilà!

Ensuite, formons dans chaque paroisse un comité de colonisation qui s'ocupera de trouver des colons au dehors et surtout de les renseigner à point de les placer.

Ainsi nous aurons fait notre devoir pour assurer notre survivance ethnique dans cette partie du pays qui s'appelle l'Ouest canadien . . . C'est mon souhait le plus ardent pour 1928!"

Et le 19 juillet 1929, au Congrès d'Edmonton, nous répétions les mêmes conseils: "Restez chez vous, vous des vieilles paroisses, et aux jeunes qui ont besoin de se placer, avec M. Laplante et tous ceux qui comprennent la situation, je dirai: "Regardez vers le nord, visitez ce nouveau pays, etc. . . ."

Nos plus sincères félicitations aux gens de Saint-Pierre-Jolys qui pour le moment font mentir le vieux proverbe latin: Longum iter per praecepta, breve per exempla" . . . Puissent les compatriotes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta mettre en pratique ce conseil pratique de "colonisation à domicile" le plus tôt possible!

J. A. Normandeau, ptre, curé,
Girouxville, Alta.

Avis aux batteurs de grains

Les propriétaires ou les opérateurs de machines à battre le grain ou moissonneuses combinées sont tenus d'avoir leurs machines enregistrées au Département de l'Agriculture et d'envoyer au Département à la fin des battages un état détaillé du nombre d'acres parcourus et de la quantité de minots battus. Ceci s'applique à l'entrepreneur de battages ainsi qu'à ceux qui ne se servent de machines à battre que pour leur propre usage.

Des formules spéciales pour ces rapports peuvent être obtenues au Bureau de Publicité du Département d'Agriculture, à Edmonton.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 22 octobre 1929, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Végreville, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Végreville, Alberta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte résident, édifice de l'Assistant Receveur Général, Calgary, Alta., du maitre de poste de Végreville, Alta., et de Frank Morris, architecte, 12112 106 avenue, Edmonton, Alta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux-publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 septembre 1929

Assemblées du Cartel du Blé

TENUES PAR

Louis Normandeau et J. P. Watson

à

GROSMONT, le 10 OCTOBRE, à 8 h. P.M.
ATHABASCA, le 11 " " "

par LOUIS NORMANDEAU à

PLAMONDON,	le	13	OCTOBRE	à 8 h.	P.M.
GOURIN,	"	15	"	"	"
EGG LAKE,	"	17	"	"	"
NORMANDEAU,	"	19	"	"	"
SAINTE-LINA,	"	21	"	"	"
THERIEN,	"	21	"	"	"
ST-VINCENT,	"	23	"	"	"
ST-EDOUARD,	"	25	"	"	"
LAFOND,	"	26	"	"	"
ASHMONT,	"	28	"	"	"
FORT KENT,	"	30	"	"	"

CORK, (école Belzil), le 4 NOVEMBRE, à 8 h. P.M.
BROSSEAU, " 5 " " "

BIEVENUE A TOUS

Projections lumineuses à toutes les assemblées.